

Dans ce numéro :

Les Francs-Maçons

dans

le Corps Enseignant

Liste d'instituteurs et professeurs FF.: MM.:

SOMMAIRE :

LA DIRECTION. — Les transformations de la Libre Parole	1
PIERRE JACQUES ENSCH. — Monseigneur Jouin	2
Souscription pour « La Libre Parole »	3
ALBERT MONNIOT. — A propos d'un geste d'Hitler	4
H. C. — Les F.: M.: dans le Corps Enseignant	6
CACCILIUS. — Après la Catastrophe du « Prométhée »	13
La XI ^e Manifestation maç.: Internationale	14
H. C. Nos Parlementaires affiliés aux organisations maçonniques.	16
ALBERT MONNIOT. — France d'abord!	18
ANDRÉ BONNARD. — L'Appel de Bambinous	20
HENRY COSTON. — Les Idées et les Faits	21
Çà et là	28

53, Rue Bobillot, Paris

LA LIBRE PAROLE

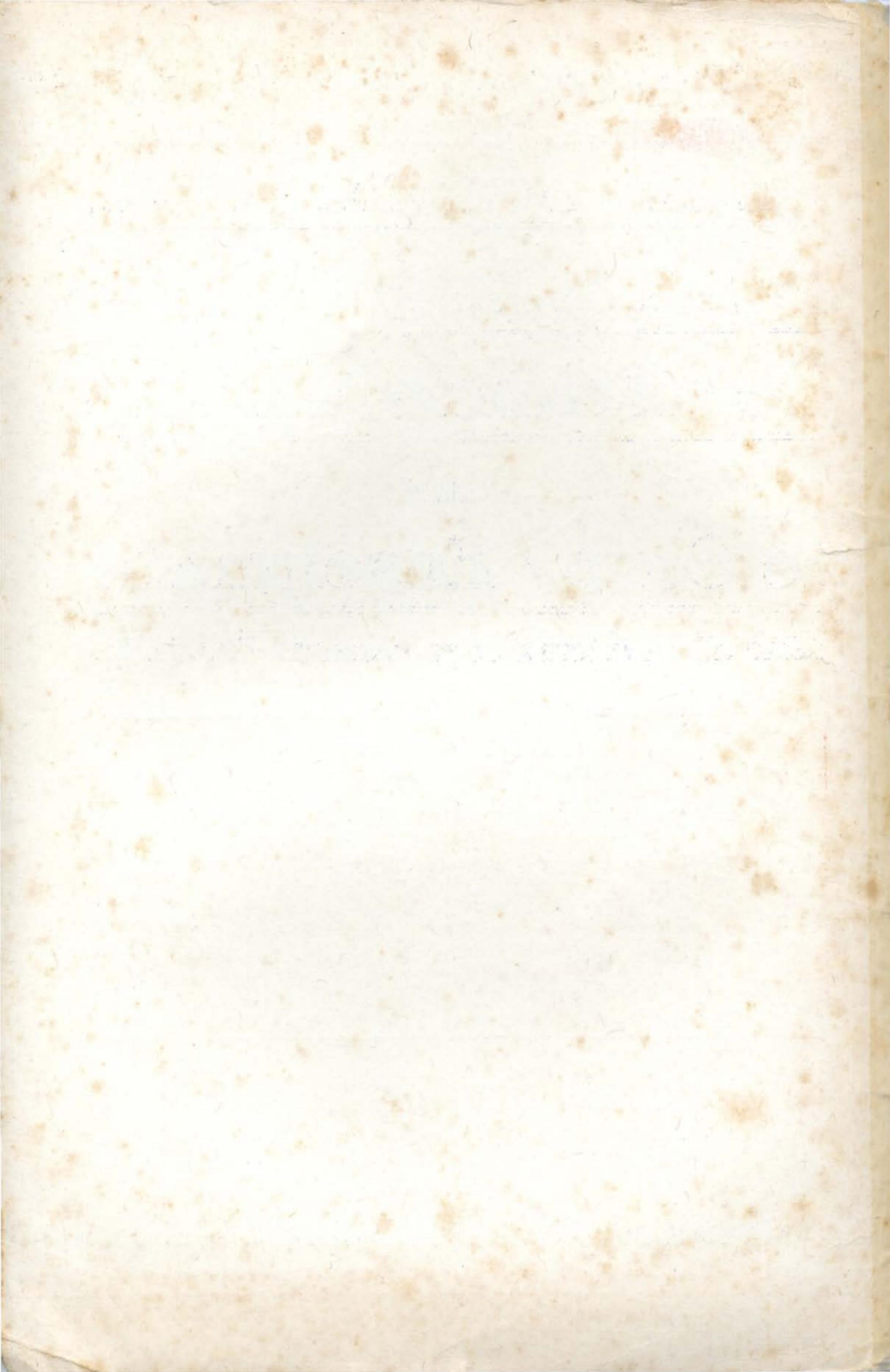
PARIS (XIII^e)

Le N° 3 francs

Directeurs :
RENÉ PLISSON ET HENRY COSTON

Abonnement : 15 fr.
(étranger) : 25 fr.

Adresser lettres et fonds à M. Henry COSTON, directeur



LA LIBRE PAROLE

DIRECTEURS : RENÉ PLISSON et HENRY COSTON

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : MARYA DEL ROSARIO

53, rue Bobillot — PARIS (XIII^e)

Adresser lettres et mandats à M. Henry COSTON

Joindre un Timbre à toute lettre demandant une réponse directe

LES TRANSFORMATIONS DE LA *LIBRE PAROLE*

○○○Ⓞ○○○

A la demande de nombreux lecteurs et abonnés, nous avons décidé de faire paraître, à partir du présent numéro, la *Libre Parole* sous forme de revue, afin de permettre à nos amis de conserver dans leur bibliothèque la collection complète de notre organe. Malgré l'augmentation du prix du numéro — qui est porté à 2 fr. 50 — celui de l'abonnement annuel ne change pas.

Nos abonnés réaliseront ainsi un bénéfice de 50 %, les lecteurs au numéro payant par an 30 francs au lieu de 15 francs.

Cette transformation qui fait de la *Libre Parole* la revue française anti-judéo-maçonnique la plus économique — nous offre la possibilité de faire vendre régulièrement notre publication dans les kiosques de la capitale, et plus tard dans les dépôts de province.

Dans notre prochain numéro nous donnerons la liste des kiosques mettant en vente la *Libre Parole*.

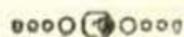
Nous sommes persuadés que tous nos lecteurs apprécieront notre nouvelle présentation et qu'ils continueront à nous accorder leur confiance et leur sympathie.

La Direction

Brochure de Propagande

La *Libre Parole* vient d'éditer un petit « manuel anti-maçonnique » de 32 pages, que tous nos lecteurs voudront posséder (3 francs franco).

Monseigneur JOUIN



Monseigneur Jouin a remis sa belle âme à Dieu.

Cette nouvelle n'a pas manqué d'affecter profondément les milieux intellectuels catholiques où l'illustre prélat ne comptait que des admirateurs et des amis.

Voici en quels termes la Presse Patriote a informé ses lecteurs de la disparition du grand écrivain catholique, défenseur intrépide des droits de Dieu de son Eglise et de la France.

« Mgr Jouin, protonotaire apostolique, curé de Saint-Augustin, chanoine « de Paris et de plusieurs autres diocèses, s'est éteint hier lundi, à l'âge « de 88 ans. C'est une éminente personnalité du clergé parisien qui disparaît.

« Originaire d'Angers où il fut ordonné prêtre, il voulut d'abord entrer « dans l'ordre de Saint-Dominique, mais sa santé l'obligea, après quatre « années de noviciat, de rentrer dans le clergé séculier. Des circonstances « de famille l'amènèrent à Paris en 1875. Il y retrouvait ses deux frères « aînés : le R. P. Jouin, plusieurs fois prieur des Dominicains, et M. Henry « Jouin, depuis secrétaire de l'Ecole des Beaux-Arts. D'abord vicaire à « Saint-Etienne-du-Mont, il fut le dernier en date des chapelains de Sainte- « Geneviève. Quand la basilique désaffectée redevint le Panthéon, l'autorité « diocésaine le nomma curé de Joinville-le-Pont. Il fut ensuite, en 1886, « second, puis premier vicaire de Saint-Augustin, curé de Saint-Médard, enfin « curé de Saint-Augustin en 1899. Il devait administrer cette paroisse pendant « 33 ans.

« Docteur en théologie, d'un beau tempérament oratoire, il servit sa foi « par la plume autant que par la prédication. On lui donna de fortes études « sur l'Ecole, la Première Communion privée des petits enfants, etc... Il « publia pendant huit ans la revue *Le Catéchisme*. Il fonda, en 1887, le « premier patronage paroissial pour les enfants des écoles laïques. Pour eux « il commença une carrière d'auteur dramatique, avec des pièces telles que : « *Bernadette, Jeanne d'Arc, Clotilde, la Passion*, etc... et surtout *la Nativité* « qui eut à Paris plus de 130 représentations.

« M. l'abbé Jouin dirigeait lui-même les chœurs et l'orchestre, composés « des plus grands artistes de Paris. Par là, il devait contribuer à la restau- « ration du théâtre chrétien : mais pour lui l'art était surtout une forme de « son apostolat. De ses relations avec les milieux de théâtre résultèrent la « Première Communion, à 72 ans, du chef de ballet de l'Opéra, Pluque, la « mort chrétienne du grand artiste Auguez, l'abjuration du célèbre Blid, « israélite.

« Au moment des inventaires, sa résistance courageuse et le fameux « procès qui en fut la suite, sont restés célèbres. Pendant la guerre, il « installa et soutint à ses frais, une ambulance.

« Mais ce qui restera l'œuvre capitale de sa vie, ce fut la fondation, « en 1912, de la « *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, » dont il « devait garder la direction et surveiller la rédaction jusqu'au dernier jour. « Le Pape Benoît XV, en l'élevant à la dignité de la Prélature romaine, « en 1918, devait spécialement louer cette lutte courageuse contre les sectes « ennemies de la religion et de toute civilisation. A cette activité se rapportent « une quinzaine d'ouvrages, réunis sous le titre : *Le Péril Judéo-Maçonnique*. »

Mgr Jouin avait compris la nécessité de lutter contre ces deux puissances, dangereuses toutes deux, l'une par l'hypocrisie sinistre de ses moyens, l'autre par l'occultisme de son influence ; liées l'une à l'autre, ne poursuivant qu'un même but : la destruction de tout idéal chrétien.

« La Judéo-Maçonnerie est le Contre-Etat, la Contre-Morale et la Contre-Eglise », écrivait Mgr Jouin. « Unissez-vous contre les Juifs et les Francs-Maçons », ne cessait-il de recommander aux catholiques.

Nul ne défendit mieux l'Eglise ; nul n'était plus intransigeant en matière de foi que le vénérable prêtre.

Le signataire de ces lignes n'oubliera jamais l'accueil si gracieux qui lui fut réservé au presbytère de Saint-Augustin et les précieux encouragements que voulut bien lui donner l'auguste vieillard, à l'occasion de la création d'un cercle catholique anti-maçonnique dans le 19^e arrondissement.

Il y a un mois, Mgr Jouin avait présidé la dernière réunion de la Ligue Anti-Judéo-Maçonnique, salle des Centraux. A cette occasion, il avait fait un magnifique discours. Nous le savions malade, mais nous pensions que Dieu nous le conserverait longtemps encore. Nous avions tant besoin de lui !

Mgr Jouin s'intéressait à l'œuvre entreprise par nos directeurs. Dans la R. I. S. S., il avait recommandé, à plusieurs reprises, la lecture de la *Libre Parole* qu'il se plaisait à appeler « une grande ressuscitée ».

Tous ceux qui voudront se consacrer à la défense des intérêts catholiques et de la civilisation, et par là, combattre les sectes infernales ennemies de Dieu, n'auront qu'à puiser à pleines mains dans la vie et l'œuvre de Mgr Jouin dont le nom restera à jamais attaché aux noms des grands évêques Freppel, Cabrières, Marty et du saint cardinal Billot.

Il est mort, le vaillant, l'incomparable lutteur ; mais la lutte continue.

PIERRE-JACQUES ENSCH
Président du Cercle « Morès »

Souscription pour « La Libre Parole »

Nous nous excusons auprès de nos généreux bienfaiteurs de ne pouvoir, faute de place, dresser la liste de ceux qui répondirent avec tant d'élan à notre appel.

Nous les prions néanmoins de daigner accepter nos bien sincères remerciements pour leur offrande à notre œuvre de défense nationale.

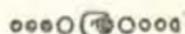
PREMIERE LISTE :

Un versement de dix francs	10 fr.
Vingt versements de vingt-cinq francs	500 fr.
Deux versements de cinquante francs	100 fr.
Un versement de cent francs	100 fr.
Total.....	710 fr.

LES RÉCUSABLES

A propos d'un geste d'Hitler

Par Albert MONNIOT



Comparaissant comme témoin devant un tribunal allemand, le fameux Hitler vient d'être condamné à 1.000 marks d'amende ou 19 jours de prison, pour avoir refusé de répondre à des questions posées par des avocats juifs (« israélites » disent pudiquement les grands journaux de déformation).

Ce refus a certainement été motivé, et ce sont ces motifs qui importeraient ; mais la « grande Presse » garde sur ce point un silence absolu.

Il lui suffit d'avoir l'air d'informer.

Evidemment, le chef nazi a dénié à des juifs le droit de participer au jugement d'un citoyen allemand, et ses arguments pouvaient avoir une valeur documentaire considérable : c'est précisément pourquoi il n'y a même pas été fait allusion.

A nous, comme aux antisémites avertis, cet exposé des motifs n'eût rien appris, car nous avons naguère caressé le projet de récuser, le cas échéant, non pas des avocats, mais des magistrats juifs ou francs-maçons.

Il faut dire qu'on était alors en pleine bataille et que nous avions, en la personne de M^e Emile de Saint-Auban, l'auxiliaire nécessaire pour une tâche de cette envergure : l'avocat de fière indépendance, de haute culture et d'incomparable talent oratoire.

Saint-Auban est toujours là, Dieu merci ! mais l'atmosphère n'y est plus. En supposant que l'occasion nous fut offerte de plaider telle récusation, le procès se déroulerait dans l'indifférence d'une opinion soporifiée, dans le silence complice d'une Presse médusée.

Mais, qu'on le veuille ou non, la question juive reste posée, et l'Histoire d'hier peut être celle de demain. Ce sont les destins d'Israël que symbolisent le Capitole et la Roche Tarpéienne. Le Juif ne peut être avec l'autochtone, coude à coude : il faut qu'il soit dessus ou dessous, qu'il assujettisse ou subisse. Comme il est ostentatoire, il exagère dans le triomphe, il se montre, on le voit, et sa morgue de parvenu réveille les peuples endormis sous le joug. C'est cette sorte de fatalité que Drumont résumait en ces quelques mots : « Les Juifs en feront trop... »

Quand sonnera l'heure d'une mise au point, d'une remise en place de chacun, le magistrat, le juge juif apparaîtra dès l'abord comme une monstruosité, un défi au sens commun, l'invraisemblable gageure du loup devenu berger.

C'est que les lois talmudiques, auxquelles le juif obéit rigoureusement quand il peut le faire sans risques, sont la négation même de notre éthique comme de notre Code pénal.

Je n'en puis refaire ici ; dans le cadre d'articles déjà trop longs, la démonstration péremptoire avec citations : les curieux de documentation voudront bien se reporter à mon livre *Le crime rituel chez les Juifs*, où cette documentation est surabondante.

Qu'il me suffise de rappeler que d'après le Talmud, plus respectable que la Loi elle-même, un Juif est excusable, voire louable, de tous sévices, délits ou crimes dont un Goy ou non-juif est la victime, celui-ci n'étant que de la « semence de bétail ».

En tout état de cause, et s'agit-il d'un meurtre, le juif arbitre doit innocenter son frère en Israël, un représentant du peuple-élu. Pas d'except-

tions à cette règle : dans un conflit avec un Goy, le Juif est *tabou*, il est sacré, intangible.

Il faut convenir que dans la pratique, et chez les peuples encore capables de contrôle et de réaction, cette règle subit des atténuations ; mais celles-là seulement que commande la prudence.

La règle subsiste, impérieuse, imposant la violation de nos lois aux magistrats chargés de les appliquer.

En aucun Français de France ne s'est encore avisé de récuser un juge juif pour cause de suspicion légitime !

Il est vrai que telle suspicion, aussi solidement motivée, déborderait bientôt le cadre judiciaire.

... La même inhabilité à juger devra frapper logiquement les Francs-maçons, et ce n'est pas seulement en raison de leur domestication, de leur soumission aux directives d'Israël.

Le F. : M. : est lié à sa secte par des serments qui lui interdisent la sérénité, l'impartialité qui conditionnent la fonction de juge ou de juré. Il n'a plus son libre arbitre dans un conflit entre un F. : et un profane. Il est ligotté par son « devoir » de solidarité maçonnique : c'est un juge prévenu.

L'aveu public de cette infirmité pu être recueilli à certain Congrès socialiste de Bordeaux où se discutait une proposition de scission du Syndicalisme et de la Maçonnerie. Un opposant fit valoir les avantages de la sympathie maçonnique, surtout en Justice, où la secte est si amplement représentée. « Dans les procès où syndicalisme ou socialisme sont impliqués, dit-il en substance, nous sommes renvoyés indemnes quand un F. : figure dans le tribunal. Même en cour d'assises, par le jeu du droit de récusation, nous parvenons généralement à introduire des FF. : dans le jury, et c'est l'acquiescement à tout coup. »

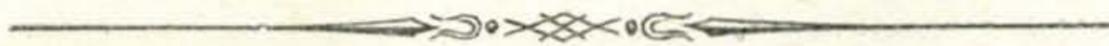
— Faut pas débîner le truc ! » se récria le député socialiste Rouanet.

Pour parler le langage parlementaire, je débîne le truc, et je demande ce que vaut une justice ainsi distribuée, quelle considération méritent ses arrêts ?

Je n'éprouve — ai-je besoin de le dire ? — aucune tendresse pour Hitler, chef des revanchards allemands ; mais il m'a semblé que son geste était à souligner et à retenir, comme procédant de notre plan de lutte contre la domination juive.

Il est bon de prévenir ceux qui pourraient être un jour tentés de nous accuser d'importer de Germanie.

ALBERT MONNIOT



LES FRANCS-MAÇONS DANS LE CORPS ENSEIGNANT



La liste qui suit représente à peine le vingtième des maçons membres du Corps enseignant.

Cependant nous croyons utile de faire connaître ces noms qui appartiennent aux dirigeants du mouvement maçonnique dans l'Ecole.

(Extrait des Annaires du G. : O. : , de la G. : L. : et du Groupe frat. : de l'Enseignement).

- AGIN, instituteur, Arnage, Le Mans.
ALLOCTEAU James-Henri, professeur, Bourg-la-Reine (Seine).
AUDEBEZ Jean, directeur d'Ecole, Compiègne.
AMELINE René, inspecteur primaire, Périgueux.
ABADIE Mars, professeur, Rennes.
APPARU Edmond, instituteur, Saumur.
ANDRE Edouard, professeur, Toulon (Var).
AUZAS Jean-Edmond, professeur, Oran.
AILLAUD, directeur d'Ecole, Manosque (B.-A.).
AVERTY, directeur d'Ecole, La Courneuve.
ARNAUD G., instituteur, 57, rue des Menuis, Bordeaux.
AILLAUX, instituteur ou professeur, Marseille.
ABBADIE Henri, professeur au Collège, Perpignan.
ALRIC Sylvain, directeur d'Ecole, Montmorency.
ANTEBI Elie, directeur d'Ecole, Alexandrie.
ALET Léopold, professeur, Vienne (Isère).
ANGOT Georges, instituteur, Saint-Nazaire (Charente-Inf.).
- BINY E., professeur d'Anglais, 88, rue Damrémont, Paris.
BENARD Reymond, instituteur, Maisons-Alfort.
BARBE Nestor, directeur d'Ecole, Bourg (Ain).
BOUCHERON Raoul, directeur d'Ecole, Angoulême.
BOUCHE Emile, instituteur, Carpentras.
BOTTE Aurélien, professeur, Dieppe.
BERGE Albert, instituteur, Serres-sur-Arget (Ariège).
BLOIS André, instituteur, à Pouillet, par Tonneins.
BOISDE Victor, directeur d'Ecole supérieure, La Roche-sur-Yon.
BEAUMONT Victor, directeur d'Ecole, Les Sables d'Olonne.
BLANC Jules, instituteur, Saint-Claude (Jura).
BUSSON Alexandre, directeur d'Ecole, Salon.
BERNARD Pierre, directeur d'Ecole, Toulon.
BERTON Désiré-Eugène, instituteur, Tours.
BARCAN Louis, professeur, Viroflay (Seine).
BOURREL Philippe, professeur au Collège, Mostaganem.
BERNAUDEAU André, professeur au Collège, Allaoui, Tunis.
BLUCHEAU Eugène, professeur au Lycée français d'Alexandrie.
BOUYAT Marius, inspecteur de l'Enseignement secondaire de l'Uruguay, Montevideo.
BLANC Louis, professeur, Grenoble.
BARBUSSE Albert, directeur d'Ecole, Mazagan.
BERGE, instituteur, Serres-sur-Arget (Ariège).
BENURAUD, directeur de l'Office du Cinéma éducateur, La Rochelle.

- BEUZELIN, instituteur, Vierzon (Cher).
BITARD, instituteur, Aur (Dordogne).
BERNARD, directeur d'Ecole, Nîmes.
BIZETTE, instituteur, 30 bis, rue de Paris, Rennes.
BOULAGE, instituteur, Murs (Maine-et-Loire).
BEAUMONT, directeur d'Ecole, Longué (Manche).
BARDOT, directeur d'Ecole, Luzy (Nord).
BELLANGER, instituteur, Beaulandais (Orne).
BERTON, instituteur, 5, rue Jean-Macé, Tours.
BESSON J., directeur d'Ecole, Langeac.
BASCAN, instituteur, président d'honneur du groupe frat. de l'enseignement.
BARRIERE, instituteur à l'Ecole Jasmin, Agen.
BERTAUT Baptiste, instituteur, Jaconel (Haïti).
BICHON Victor, directeur d'Ecole, Nantes.
BONIFACJ Joseph, professeur, Bône.
BELKIRI A., instituteur, Biskra.
BEN ABDERHAMAN Mohamed, professeur au Lycée, Oran.
BLOCH Marcel-Justin, directeur d'Ecole, Alger.
BOSCHER Alexis, instituteur, Brest.
BASSET Charles, instituteur, Vienne.
BOISSONNET Clément, instituteur, Luzenay (Isère).
BOUCROT Georges, professeur, Marennes (Ch.-Inf.).
BORDIER Michel, directeur d'Ecole, Nérac (Lot-et-Garonne).
BOURGOUGNON Emile, professeur aux Paraus, Cussey (Allier).
BURLOT, professeur, boulevard Hôtel de Ville, Vichy.
BAPTISTE, instituteur, Cervilly (Allier).
BLANCHE Joseph, instituteur, Izé (Mayenne).
BLIN Alfred, instituteur, Mayenne (Mayenne).
BENOIST René, instituteur, Genouillé (Charente-Inf.).
BENURAUD Emile, instituteur, 64, rue J.-Jaurès, Rochefort.
BERTHIER Georges, professeur au Collège, Sousse (Tunisie).
BASSI, proviseur au Lycée, Fes (Maroc).
- COTON Pierre-Jean, instituteur, 2, rue des Bords de Marne, Le Perreux.
COLLOT Hyacinthe, professeur, Arras.
CABRET Albert, directeur d'Ecole, Bar-le-Duc.
COUTURIER Gustave, professeur, Troyes.
CORNILLEAU Maurice, professeur, Saint-Lucien par Nollwal (Seine-Inf.).
COUSIN Louis, instituteur, Bussiè-res-les-Belmont (Haute-Marne).
COCHE Aristide, inspecteur de l'Enseignement, Lyon.
CRESCENT Aimé, professeur, Nîmes.
CROTTE Jean-Marie, professeur, Charolles.
CLAVEAU Jacques-André, instituteur, Thouars.
CUGNOT Emile, directeur d'Ecole, Alger.
COURRECH Jean-Paul, directeur d'Ecole, Eckmühl (Oran).
COUDERC Edmond-Marcel, professeur, Tunis.
CUVILLIER Jean, professeur à la Faculté du Caire.
CHALON Joseph, directeur d'Ecole, Bayonne.
CARRE Adrien, directeur d'Ecole, Amplepuis (Rhône).
COULET Antoine, directeur d'Ecole, Toulon.
CASANOVA Philippe, professeur, Sétif.
CHAMBARD, directeur d'Ecole, Bourg (Ain).
CLERMONT, professeur Ecole primaire supérieure, Moulins.
CATLIER, directeur d'Ecole normale, Charleville.
S.: CHARVET, professeur, Lycée de Besançon.
CAUBET, professeur au Lycée d'Alais.
COUCHEZ, instituteur, Saint-Médard (Gers).

- S.: CHRISTIN, directrice d'Ecole, rue Millet, Grenoble.
S.: CHATON, institutrice, 4, avenue Patrice-Mahon, Lons-le-Saulnier.
CASTELUD, instituteur, Lauret (Landes).
CABRET, directeur d'Ecole, Bar-le-Duc.
COLE, instituteur, 43, rue Stanislas-Guardin, Rouen.
COULOMB, Ecole Rouvière, campagne Roustan, Toulon.
CUGNOT, instituteur, Alger.
CALLOT, proviseur, Constantine.
CARON, professeur ou instituteur, Calais.
COLLET fils, instituteur, 41, rue du Colonel-Coutelle, Le Mans.
CAURET Louis, instituteur, 46, rue Lesson, Rochefort-sur-Mer.
CHAGNEAU, instituteur à La Benâte, Saint-Jean d'Angely.
CHEVALDONNE Robert, directeur d'Ecole, Epieds-en-Beauce (Loiret).
CHARLOT François, instituteur, Coulanges-les-Nevers (Nièvre).
CHRESTIA Albert, instituteur, Hendaye (B.-P.).
COSTES (Louis, professeur d'Ecole normale, Perpignan.
CONSTANTIN Pierre, instituteur, Vaisonne (Rhône).
COURDREAU Edgard, professeur, Marenne (Ch.-Inf.).
CORRETTE E., directeur d'Ecole Paringault, Saint-Quentin.
- DIFFRE Fernand, instituteur, Constantine.
DURUPT Marcel, directeur d'Ecole, Savigny-les-Beaune.
DUSOL Nestor, directeur d'Ecole, Maubeuge.
DRIAL Alphonse, instituteur à Seyssel (Isère).
DUCOS, instituteur, Sainte-Maure de Peyriac (Lot-et-Garonne).
S.: DUTILLE, directrice du Lyce, Guise (Aisne).
DALMAYRAC, instituteur, 3, rue du Lys, Toulouse.
DASSEUX, délégué du groupe frat. de l'Enseignement, Saïgon.
DYARD, instituteur, 49, rue Legendre, Paris.
DUTRUCH Pierre, directeur d'Ecole, 3, rue Paul-Bert, Bordeaux.
DUPONT Charles, professeur d'Italien, 59, rue Caulaincourt, Paris 18^e.
DELNOMDEDIEU Jean, instituteur, Agen.
DUPUY Heli, instituteur, Legnières-Sonneville.
DEMANGEON, professeur, 54, rue des Soupers, Epinal.
DELOIRE Marius, directeur d'Ecole, Cluny (S.-e.-L.).
DUTRUCH Pierre, directeur d'Ecole, 3, rue Paul-Bert, Bordeaux.
DAGNAS Jean, directeur d'Ecole, Verteuil (Charente).
DOSNON Eugène, directeur d'Ecole, Saint-Savine (Aube)
DALLONI Marius, professeur à la Faculté, Alger.
DUREL Abel, directeur d'Ecole, Castres.
DELCOUS Camille, professeur, Toulouse.
- FAURE Hippolyte, instituteur, Limoges.
FLEURY Pierre, directeur d'Ecole, Saint-Nazaire.
FINOT Léon-Jules, instituteur, Sens.
FEHMI-SAFADI, professeur, Tripoli.
FOUR Claudius, directeur d'Ecole, Taroudant (Maroc).
FORT Jean, directeur d'Ecole, Lacanau (Gironde).
FAGGRANELLI Eugène, répétiteur au Collège, Ajaccio.
FRAISON, directeur d'Ecole, Charleville.
S.: FREMONT, institutrice, Le Vert Logis, Louvigny (Calvados).
FALLOT, instituteur (?), correspondant du groupe frat. de l'Enseignement dans le Bas-Rhin, Strasbourg.
FAUCHER, directeur d'Ecole, rue de Châteauroux, Limoges.
FOURNIER Camille, instituteur, Marcollin (Isère).
FAVIN Jérôme, directeur d'Ecole, Saint-Priest-en-Jarez (Loire).
FOUQUET Auguste, directeur d'Ecole, Niort.

GARDETTE, instituteur, 28, rue Chantrette, Saint-Quentin.
GENDRON Jean-Baptiste, inspecteur de l'Enseignement, Conakry.
GROSS Léon, professeur, Marseille.
GALLAUD Auguste, professeur, 61, boulevard Baignolles, Paris (8^e).
GATAULT Léon, inspecteur de l'Enseignement, Orléans.
GOUTLENOIRE Jean-François, directeur d'Ecole, Saint-Etienne.
GUILLOT Armand, directeur d'Ecole, Chaussy (Aisne).
GOIDE Marius, professeur, « La Forêt », Coguin (Savoie).
GARRIGUES, instituteur, Laplume (Lot-et-Garonne).
GERAUD, économiste au Lycée de Pontivy (Morbihan).
GRANGIER, directeur d'Ecole, L'Estaque (B.-du-R.).
GARAUD Jean, professeur au Lycée, Fès (Maroc).
GRAC Fernand, professeur à l'Ecole supérieure, Brignoles.
GARRIGUET fils, instituteur, 51 bis, rue Leaugier, Saint-Etienne.
GODARD, professeur, 70, rue Saint-André, Nantes.
GUENON, instituteur, Octeville (Manche).
GIRAUD, instituteur, Sainte-Hermine (Vendée).
GUILLON Joseph, directeur d'Ecole, Saint-Germain, Poitiers.
GUILHERMET Charles, professeur d'agriculture, St-Julien en Genevois.
GRANDJEAN, professeur de comptabilité, 16, rue Claude-Vellefaux, Paris.
GALLAIS Lionel-Emile, instituteur, 50, rue Ducouédic, Paris.
GIACINTI Charles-Félix, professeur, Montreuil (Seine).
GRASSIEN Victor, directeur d'Ecole, Aix-les-Bains.
GUILLOUX Jules, directeur d'Ecole, Tonnerre.
GALLET Ernest, instituteur, Saint-Léger-sur-Dheune (S.-et-L.).
GUENON Auguste, directeur d'Ecole, Cherbourg.
GOUDINOUX Pierre, directeur d'Ecole, Cosne.
GUIHARD Pierre, directeur d'Ecole, Nantes.

HAYE, professeur au Collège, Antibes.
HUBERT Raphaël, inspecteur primaire, aux Andelys (Eure).
HUIN, inspecteur primaire, Boulogne.
HULAUT, professeur à X... (Tarn-et-Garonne).
HEILBRONNER Léopold, professeur, Mont-de-Marsan.
HERLAUT Denis, professeur au Lycée Regault, Tanger.
HAY Jean, professeur, Marennes (Ch.-Inf.).
S. : HOUDREAUX, directrice d'Ecole, Vaux-sous-Laon (Aisne).
HENRY François, instituteur, Saint-Mars-sur-Colmont (Mayenne).

IGOT, instituteur, Auxerre.

JOLY Georges, directeur d'Ecole, 61, rue Hénon, Lyon.
JOYEUX Emile, instituteur, 14, rue de l'Armorique, Paris.
JEAN Justin, instituteur, Brignoles (Var).
JOURDAN Prosper, inspecteur primaire, Sfax.
JEULIN Cyr, instituteur, Louviers.
JULIEN, instituteur, 11, place de Kevangoff, Saint-Pierre de Quilbignon.
S. : JOUENNE Alice, institutrice, Paris.

LENOIR, instituteur, 40, rue Lailouette, Cayenne.
LANQUINE, vice-président du G. : F. : E. :.
LABBE, vice-président du G. : F. : E. :.
LARCHER, instituteur, 96, rue du Pontel, Saint-Germain-en-Laye.
LAMOUREUX, instituteur ou professeur, Dax.
LORTHOLARY, du G. : F. : E. : (Corrèze).
LEBOSSE Félix, inspecteur primaire, 6, rue Jacquard, Lyon.
LABONNE, professeur de Sténo, 98, rue Chardon-Lagache, Paris.
LARRAD, professeur d'Espagnol, 51, rue de Cléry, Paris.

- LAPUYA, professeur d'Espagnol au Cours commerciaux du G.: O.:
LAUNAY J., professeur d'Allemand au Cours commerciaux du G.: O.:
LAHY Jean, directeur de laboratoire à l'Ecole pratique des Hautes Etudes
et à l'Université de Paris.
LAURENT Maxime, directeur d'Ecole publique, 11, rue de Lesseps, Paris.
LÖWE Maurice, professeur, 33, rue Davioud, Paris (16^e).
LACHENAL François, instituteur, Annecy.
LAPIERRE Hippolyte, instituteur, Aubenas.
LAURENT Théophile, instituteur, Menton.
LEMIERE René, directeur d'Ecole, Caen.
LAFARGUE Pierre, instituteur, Cahors.
LAMBERT Léon, professeur, Juvisy-sur-Orge (S.-et-O.)
LESAINTE Louis, instituteur, Laval.
LACHAUX Claude-Marie, instituteur, Perreuil (S.-et-L.).
LABORDE Jean-Eugène, professeur à la Faculté, Strasbourg.
LACROIX Eugène, directeur d'Ecole, Tunis.
LARAN Georges, sous-chef de service à la Direction générale de l'Ins-
truction publique de Tunisie, Tunis.
LAN Jacques-Jean, directeur de l'Ecole supérieure d'Agriculture, Hanoi.
LOUAT Marcel, professeur au Lycée, Istantbul (Turquie).
LAURON Alphonse Charles, instituteur, Nice.
LAVANDIER Xavier, directeur d'Ecole, La Récamarie (Loire).
LAPIERRE, instituteur, Aubenas.
LAGRANGE, instituteur, Ardon-sur-Laon (Aisne).
LEMIERE, directeur d'Ecole, 2, rue Daniel-Huet, Caen.
S.: LAFFARGUE, Plaisance-du-Gers.
LAMOURE, instituteur, 10, boulevard Gambetta, Cahors.
LESCUYER, instituteur, 27, rue de Baru, Reims.
LE TONTURIER, instituteur, Compiègne (Oise).
LADOUSSE, directeur d'Ecole, Pau.
LAURENT, principal du Collège de Fontainebleau.
LAPAICHE, inspecteur primaire, Epinal.
LECOMTE Arthur, directeur d'Ecole, Ascq (Nord).
LASSELIN Auguste, directeur d'Ecole, Harnes (P.-de-C.).
LE CORVEC Joseph, directeur d'Ecole, Larmor-Plage (Morbihan).
LEDOUX Jules, instituteur, Ivry-sur-Seine.
LHOMME Maurice, directeur d'Ecole, Boulogne-sur-Seine.
LIMOUSIN Auguste, directeur d'Ecole, Noyant-Canton.
LISARD Martial, directeur de l'Ecole Leyrès-Vergez, Casablanca.
LACOUR, instituteur, Le Passage d'Agen.
LAURENT, instituteur, Saint-Pierre (Martinique).
LORTON, instituteur, Epinai-les-Mines (Saône-et-Loire).
LARIGIAUX, instituteur, 22, rue Gevois, Vichy.
LEHOUX, directeur d'Ecole, Le Pré, Le Mans (Sarthe).
LEMAITRE G., instituteur, Pontlieue, Le Mans (Sarthe).
LEVALLOIS Emile, directeur d'Ecole, Evron (Mayenne).
LADIEU, professeur Ecole normale, Nîmes.
LETOURNEAU, professeur, Fes (Maroc).

MICHELERNE Adolphe, instituteur, Sens.
MARTIN Paul-Désiré, instituteur, Saint-Quentin.
MAURY, instituteur, Bar-sur-Aube.
MALBOSC, instituteur, 17, avenue de la Fontneur, Béziers.
MICHALET, directeur d'Ecole, Saint-Claude (Jura).
MORIN, instituteur, groupe Jean-Jaurès, Saint-Ouen.
MOINOT, instituteur, Magne (Deux-Sèvres).
MUSSE, inspecteur primaire, Hanoi.
MARTIN G., professeur, Toulouse (élu député).

- MARTIN Jean-Jacques, directeur d'Ecole honoraire, Béziers.
MEUNIER Jean, instituteur, Caudéran.
MONGIN Albert, instituteur, Lezy, par Anizy (Aisne).
MARIANI Pierre, directeur d'Ecole, Saint-Louis, Marseille.
MOUGEL Paul-Louis, professeur, Antibes.
MARTIN Maurice, directeur d'Ecole, Saint-Ouen-l'Aumône.
MAZEAU Louis, instituteur, Ribérac.
MESUREAU Ulysse, instituteur, Cram-Chaban, par Mauzé (Deux-Sèvres).
MATIS Marie-Ignace-Léon, instituteur, Basse-Terre.
MANEVEL François, directeur d'Ecole, Saint-Louis-du-Sénégal.
MENJOZ Pierre-Marie, instituteur, Albertville.
MARIS Raymond, professeur, Nanie.
MURACCIOLI Ange, instituteur, Constantine.
MIRABEL Fernand, instituteur, Parnac (Lot).
MONNET Auguste, instituteur, Niort.
MUZART René, professeur, Villejuif (Seine).
MONOT Marius, instituteur, Vienne (Isère).
MOUNIER-POULAT, instituteur, Meyrieu (Isère).
MARIE-FLORENCE H., professeur au Lycée Schalcher, Fort de France.
MICHELIN Alexandre, professeur, 58, av. Victor-Hugo, Fort-de-France.
MAITRE, instituteur, Sergines (Yonne).
MAULAVE Auguste, instituteur, Ernée (Mayenne).
MEUNIER, professeur au Lycée, 8, rue Assalut, Nice.
MARESCAL Albert, instituteur, Saint-Nicolas du Bosc-l'Abbé (Eure).
MONTEL Eugène, instituteur, 30, boulevard Gambetta, Narbonne.
- NORMAND Auguste, instituteur, Grenoble.
NASSE, instituteur, Eysses, Villeneuve-sur-Lot.
NOUET, instituteur, 21, chemin de Saint-Pavace, Le Mans.
- PIVERT Marceau, président du groupe frat. de l'Enseignement de la
Région Parisienne, Paris.
- PONS Bernard, instituteur, Andernos (Gironde).
PY Albert-Emile, directeur d'Ecole, Belfort.
POINTET Jean, directeur d'Ecole, Bordeaux.
POURCHEL Jules, instituteur, Calais.
PASCAL Edmond, professeur, Gap.
PELLAT Valentin, directeur d'Ecole, Limay (Seine-et-Oise).
PROVANDIER Henri, professeur au Lycée, Montluçon.
PRIOLET Robert-Eugène, directeur d'Ecole, Reims.
PINARDEL Antoine, directeur d'Ecole, Roanne.
PAQUIER A., directeur d'Ecole normale, Royan.
PETIT-COLAS Emile, directeur d'Ecole, Luvigny (Vosges).
PACCARD Pétrus, professeur, Saint-Etienne.
PRUD'HOMME Lucien, professeur, Vitry-le-François.
PINELLI Jean, professeur au collège de Bône.
PAJOT Alfred, directeur d'Ecole, Souk-Ahras.
PERRIN Alexandre, directeur d'Ecole, Vienne (Isère).
PESSEMESE Pierre, inspecteur d'Académie, Marseille.
PAUL Louis-Joseph, directeur d'Ecole, aux Mées (Basses-Alpes).
PAULY Pierre-Gaston, directeur d'Ecole, Toulouse.
PAGES, instituteur, place du Poste, Brioude.
POIRIER, instituteur, 45, faubourg Bannier, Orléans.
PRADEL, instituteur, Chamalières (Puy-de-Dôme).
PRUDON, directeur de l'Ecole du Parc, Aulnay-sous-Bois.
POUX, professeur au Collège, Castres.
PIVETEAU, Croix-de-Vie (Vendée).
PETESCH, directeur d'Ecole, Monastir (Tunisie).

PATY P., instituteur, 4, villa Emile, Clichy.
PAILLOT, membre du Comité du G. : F. : E. : (Yonne).
PERRIER Jacques, instituteur, Saumur.
PERROCHON Has, instituteur, Aulnay-sous-Bois.
PETRELLI Gaston, instituteur, 11, rue de Meaux, Paris (10^e).
PELLETIER, instituteur, Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret).
PETIT, instituteur, Saint-Clément (Yonne).
PAILLOT, instituteur, Villeneuve-sur-Yonne.
PULION R., directeur d'Ecole, La Suze (Sarthe).
PIOGER Alphonse, directeur d'Ecole. Le Cognér, Le Mans.

QUENOUILLE Pierre, ex-prof. à l'Université, Villeneuve-Saint-Georges.
QUEVILLON Georges, instituteur, Le Havre.
QUILICHINI, professeur C. C., Ajaccio.

REQUIEN Louis, instituteur, 9, rue Sully, Lyon.
RAILLON Léopold, instituteur, Privas.
REGAULT Armand, instituteur, Vendôme.
REVEST Ludovic, écon. au Lycée Leconte-de-Lisle, St-Denis (Réunion).
RAILLON, instituteur, Valence (Drôme).
RABOISSON, instituteur, Porchères, par St-Seurin-sur-l'Isle (Gironde).
ROUSSEAU, instituteur, Dakar, près Auray (Morbihan).
ROTHSCHILD, professeur, 32, rue Mercadier, Tarbes.
RAVEL, directeur d'Ecole, boulevard Saint-Ruf, Avignon.
ROYER, directeur d'Ecole, Delrie (Oran).
ROLLAND, instituteur ou professeur, Fontenay-le-Comte.
RAVARD, du G. : F. : E. :, Brazzaville.
ROUSSEAU Julien, instituteur, Brech, par Auray (Morbihan).
REYMOND Maxime, directeur d'Ecole, Vienne (Isère).
RICHAUD André, professeur d'Ecole normale, Aix-en-Provence.
RABOUILLE Armand, directeur d'Ecole, Amiens.
ROMEIS Léon, directeur d'Ecole, Besançon.
ROMANET Alexandre, directeur d'Ecole, La Terrasse.
RABOISSON Octave, directeur d'Ecole, Coutras.
ROGEAT Etienne, instituteur, 24, rue de Bourgogne, Lyon.
RENARD Emile, économe de Lycée, Nancy.
RAFAT Gustave, instituteur, Boissy-sur-Damville (Eure).
ROQUES Gabriel Georges, inspecteur d'Académie, Périgueux.
REGNIER Léon, professeur à l'Ecole supérieure, Pons.

SAUTHIER, chef d'atelier à l'Ecole pratique, Annecy.
SCHILTGES André, professeur, Gagny (S.-et-O.).
SENIE Léon, directeur de l'Ecole A.-France, Narbonne.
SIMAN Bertrand, professeur, Rodez.
SADOUX, instituteur, Thonon-les-Bains.
SAUVIN Jean-Baptiste-Alfred, instituteur, Besançon.
SOUNY, instituteur, Movey, par Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).
SOURDE, instituteur, Auch.
SADRON, directeur d'Ecole, Châteauroux.
S. : STEEN, institutrice, 3, rue Malus, Lille.
SACHOT André, professeur, 42, rue Saint-André, Saint-Nazaire.
SUDREAU Camille, professeur, Saint-Mandé.
SAURET, instituteur, avenue d'Eysses, Villeneuve-sur-Lot.
SYMPHOR, directeur d'Ecole, Rivière-Pilote (Fort-de-France).
SALLEFRANQUE, professeur, Fès (Maroc).
SALENC Jules, professeur au Collège musulman, Fès-Batha (Maroc).

- TORCHET Joseph, instituteur, Roëzé (Sarthe).
TAPIE Guillaume, inspect. de l'Enseignement, L'Estaque-Gare, Marseille.
THEBAUD Ernest, directeur de l'Ecole supérieure professionnelle de Saint-Cricq, Pau.
TOURBIER Gustave, professeur, Thiers
TELLIER, Cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rhône).
TISSOT, professeur, 30, rue des Tanneurs, Vesoul.
TALBOT René, professeur au Lycée de Bordeaux, Bordeaux.
TONDELIN Edmond, professeur, Valenciennes (Nord).
THIBAUD Pierre, professeur, Ecole pratique, Vienne (Isère).
THUAUDET Gaston, instituteur, Niort-le-Fontaine (Mayenne).

VINCENOT Ed.-Léon, directeur d'Ecole, Nice.
VENARD Pierre, professeur, Remiremont.
VERT Pierre, instituteur, Sarlat.
VIGROUX Joseph, instituteur, Marseille.
VALLIER Jules, professeur au Lycée, Saint-Etienne.
VARESE B., 35, rue de la Ronde, Marseille.

WAISSMANN Jacob, instituteur, 19, rue Boulainvilliers, Paris.

H. C.

Après la Catastrophe du « Prométhée »

•••••

Quand un malheur se renouvelle avec une certaine fréquence, il est raisonnable de croire qu'il n'est point dû à un motif purement accidentel, mais qu'il a une cause éloignée, plus ou moins directement voulue, dont quelqu'un — individu ou Société — doit être responsable.

Or le « Prométhée » a péri après une série déjà longue d'autres sous-marins : nous ne sommes point assez naïfs pour croire que ce n'est qu'un hasard. Il y a là, en effet, ou une erreur de manœuvre ou un vice de construction. Arrêtons-nous à la première hypothèse : erreur de manœuvre. Le fait qu'elle se renouvelle, malgré ses conséquences tragiques avérées, prouve que la formation de ceux qui commandent, des officiers, est mauvaise : or qui est responsable de cette terrible « déformation » professionnelle et de ses conséquences sinon celui qui donne l'enseignement technique officiel, le Gouvernement ?

On parle d'une sérieuse enquête ; n'en soyons point dupes. En dehors et au dessus du Gouvernement est une Puissance dont l'Etat n'est que le très humble larbin : la Franc-Maçonnerie. Quelle que soit la cause immédiate du désastre, quiconque en soit l'auteur directement ou indirectement responsable, le vrai coupable est cette triste société : si même elle ne réalise pas son programme d'amoindrir la France et de la livrer à ses ennemis, elle favorise les nullités, les incompétences, les sots arrivistes, au détriment de ceux qui rendraient réellement des services. C'est elle que, catholiques et patriotes, nous avons tous le devoir de combattre.

Mais cela, l'enquête officielle ne le dira jamais.

CACILIUS

La XI^e manifestation Maçonnique Internationale



La XI^e manifestation maçonnique internationale eut lieu à Fribourg-en-Brisseau, les 14, 15 et 16 mai 1932.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les FF. : « congressistes » y recevaient, à la gare, une notice sur Fribourg, un plan sur lequel était désigné un hôtel avec l'itinéraire qu'il fallait suivre, et les cartes permettant de prendre part aux diverses manifestations.

Les FF. : MM. : Français étaient 176. parmi lesquels de très nombreuses SS. :

Les délégués Allemands près de 150.

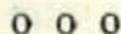
A propos du nombre relativement restreint de FF. : Allemands, les organisateurs firent remarquer qu'une seule obédience allemande, la Grande Loge « Au Soleil Levant », participait aux travaux de l'assemblée maçonnique franco-allemande et que les autres obédiences allemandes avaient interdit à leurs membres d'assister à ce genre de manifestation.

Pour donner une idée de l'importance, du point de vue allemand, de cette manifestation maçonnique, je crois utile de rappeler le nombre des maçons affiliés à la Grande Loge « Au Soleil Levant » et celui des membres des autres obédiences (d'après l'Annuaire de l'A. : M. : I. : , 1930) :

Grande Loge « Au Soleil »	4.000 FF. :
Grande Mère Loge Nationale	21.300 FF. :
Grande Loge Nationale des Francs-Maçons d'Allemagne	21.000 FF. :
Grande Loge de Prusse « L'Amitié »	11.400 FF. :
Grande Loge de Hambourg	5.000 FF. :
Grande Loge Nationale de Saxe	7.500 FF. :
Grande Loge Mère de l'Union maçonnique Eclectique .	3.200 FF. :
Grande Loge « La Concorde »	900 FF. :
Grande Loge « Chaîne fraternelle Allemande »	1.900 FF. :
Soit au total	76.200 FF. :

non représentés à la manifestation de rapprochement Franco-Allemand contre 2.200 FF. : , membres de la Grande Loge indépendante « Au Soleil Levant », obédience seule représentée.

Il faut être aveugle pour ne pas voir là la preuve de la haine des Allemands, même francs-maçons, contre notre pays.



C'est dans une salle prêtée par la municipalité qu'a lieu, le 14 mai, à 20 h. 30, la tenue solennelle.

Le vénérable de la Loge locale fait d'abord entrer les FF. : Allemands qui se placent en arrière, puis les FF. : Français qui s'installent en avant des colonnes et enfin les membres du Comité International qui se mettent à l'orient. Les maçons ainsi réunis sont environ 200.

Après l'ouverture des travaux, le Vénérable prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux délégués et leur exprimer son attachement à

l'œuvre de rapprochement Franco-Allemand... dont seul son pays tirera profit, à nos dépens, évidemment. Plusieurs FF.: français et allemands, avec force gestes et paroles sonores, assurent l'assemblée de leur fidélité à la cause de la Paix.

Enfin, le F.: Bernardin — un des organisateurs du régime abject des riches sous le ministère du F.: Combes — se réservant pour le lendemain, dit quelques mots sur la Grande Loge « Au Soleil Levant », seule représentée, et la remercie de son aimable et fraternelle assistance sans laquelle aucune manifestation maçonnique Franco-Allemande ne pourrait avoir lieu.

Au retour de la tenue, qui se termine à 11 h. 30, les Francs-Maçons, pour sceller leur amitié, sablent le champagne et dansent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le lendemain 15 mai, jour de la Pentecôte, une grande réunion a lieu à 10 heures dans une salle du marché couvert décorée de drapeaux Français et Allemands.

Après un morceau de musique — la musique adoucie les mœurs — la S.: juive Schwab-Shneider récite un poème allemand qui est follement applaudi par les FF.: Français qui ne comprennent pas, pour la plupart, un seul mot de la langue de Goethe.

Ensuite les FF.: qui parlèrent la veille reprirent la parole pour affirmer à nouveau leur « volonté de Paix ». Le F.: Bernardin est applaudi frénétiquement pour son discours germanophile. Le F.: Renard, vénérable de la Loge de Nancy, se fait le défenseur de la thèse allemande pour la révision des dettes de guerre et réclame l'annulation de celles-ci.

Ainsi, pour faire plaisir aux Allemands et à leurs complices les Francs-Maçons Français, nous ne devrions pas réclamer à ceux qui dévastèrent dix de nos plus beaux départements les justes réparations reconnues par le traité de Versailles.

o o o

Le bourgmestre veut, ce jour-là, souhaiter la bienvenue aux manifestants.

Un grand banquet réunit ensuite les convives dans l'hôtel qui les avait reçus la veille.

Si les discours qui suivirent furent fort goûtés des Francs-Maçons Français, il n'en fut pas de même des mets qui leur déplurent souverainement.

Au désert, le F.: Rucart, député des Vosges, donna l'accolade au F.: Wagner, député du Reichstag, qu'il assura de son dévouement à la cause du rapprochement Franco-Allemand et de la Paix.

Remarquons que, si les délégués Français ont toujours à la bouche le mot « Paix », les FF.: Allemands, plus pratiques, n'oublient pas en le prononçant, de le faire suivre d'un vœu plus substantiel : celui d'être le plus vite possible débarrassé du joug (*réparations, dettes, restrictions militaires et navales, etc...*) que leur imposent, disent-ils, les Capitalistes et les Impérialistes Français.

Après le laus du F.: Wagner, les délégués assistèrent à une représentation de la pièce maçonnique « *La Flûte enchantée* », au théâtre de la ville.

Enfin, le lundi 16 mai, une manifestation eut lieu au cimetière où reposent des soldats allemands morts pendant la guerre.

Deux mutilés qui se donnèrent l'accolade frat.: jurèrent de consacrer tous leurs efforts à la cause pacifiste et, en cas de conflit, de ne pas tourner leurs armes contre leurs FF.: portant l'uniforme ennemi. Cette apologie de la trahison eut un gros succès auprès des délégués Français.

Pour qui se souvient des serments des FF.: Allemands lors des Congrès pacifistes d'avant guerre, paraissent bien puérides... et bien dangereux pour

nos crédules compatriotes. L'exemple récent du T.: Ill.: F.: Stresemann (voir ses « *Papiers* ») devrait donner à réfléchir à tous ces pantins dont la bonne foi, pour la plupart, ne fait aucun doute, mais qui, par leur aveuglement et leur mentalité stupide, trahissent les intérêts de leur pays et ceux de la civilisation chrétienne.

Rappelons à ces partisans du désarmement de la France, les vœux de la *Revue Maçonnique* de janvier 1904 :

« Si la France supprimait d'un coup toute son armée et surprenait l'Europe par cette magnifique imprudence, sa situation ne serait pas moins bonne, elle serait au contraire plus assurée. »

Et félicitons-nous de ce que « *cette magnifique imprudence* », préconisée par les LL.: n'ait pas amenée l'écrasement définitif de la France en 1914. Profitons également de la leçon.

R. P.

Nos Parlementaires affiliés aux organisations maçonniques

○○○○○○○○

Les noms qui suivent devront être ajoutés à notre liste publiée dans le numéro spécial de Juillet 1932 : « *Le Cartel maçonnique contre la France* » : (prix : 6 fr. 50 franco).

1° Sont FF.: MM.: :

Charles BARON, député des Basses-Alpes (membre de la L.: n 375 « *La nouvelle Jérusalem* » B.: H.: 16-10-1920).

Fernand CREMIEUX, sénateur de Gard (Répertoire Tourmentin. Liste de la *Libre Parole* 1914, reproduite par le B.: H.:).

Camille PLANCHE, député de l'Allier, membre de la L.: « *L'Equerre* » de Moulins (R. I. S. S. 28 décembre 1930).

Pierre ROBERT, sénateur de la Loire, membre de la L.: « *Les Elus* » de Saint-Etienne (Franc-Maçonnerie démasquée, octobre 1920).

Roger SALENGRO, député du Nord, maire de Lille, membre de la L.: n 257 « *La Fidèle* » de Lille (B.: H.: 24 mai 1925).

Marius MOUTET, député de la Drôme (déjà signalé comme simple maçonnisant dans notre numéro spécial *Le Cartel maçonnique contre la France*) est F.:M.: (B.: H.: 16 novembre 1924).

LALLEMANT, député, membre de la L.: « *Ernest Renan* » (G.: O.:) B.: H.:, 15 mai 1932).

VALENSI Théodore, député de la Saône-et-Loire, membre de la Loge « *Ernest Renan* » (G.: O.:) (B.: H.: 15 mai 1932).

2° Appartiennent à des organisations fondées et dirigées par la F.:M.: :

BABAUD-LACROZE, sénateur de la Charente, membre de la Ligue des Droits de l'Homme (*Quotidien*, 22 avril 1931.)

Eldouard BARTHE, député de l'Hérault, membre de la Ligue des Droits de l'Homme (Compte rendu du Congrès national de la Ligue des Droits de l'Homme, 1929).

Olivier BASCOU, député du Gers, membre du Comité du Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement (Bulletin du Cercle, janvier-mars 1931, p. 10).

Maxence BIBIE, député de la Dordogne, membre du groupe de la Libre Pensée et du groupe d'Education nationale et d'Action laïque de la Chambre, section de Ribérac de la Ligue des Droits de l'Homme (Cahiers D. H. 30-12-26, page 584).

Léon CORNAND, sénateur des Hautes-Alpes, membre de la section de Veines de la L. D. H. (Cahiers D. H. 30-12-26, page 584).

Irenée GIRAUD, sénateur du Rhône, président de la section de Cours-la-Vie, Ligue des D. H. (Cahiers D. H. 20-30 juillet 1931, page 476).

Gaston GOURDEAU, député de la Sarthe, membre titulaire à vie du Cercle parisien de la Ligue française de l'Enseignement (Bulletin du Cercle, Janvier-Mars 1931, page 8).

Paul TROADEC, sénateur des Côtes-du-Nord, depuis 1920 à l'œuvre des Patronages laïques (Franc-Maçonnerie démasquée, Janvier 1923, page 8).

Ferdinand MORIN, député d'Indre-et-Loire, vice-président du groupe de la Libre Pensée.

Camille RIFFATERRE, député de la Creuse, membre du groupe de la Libre Pensée.

Charles SOMARET, député de la Lozère, membre du Cercle parisien de la Ligue française de l'Enseignement (Bulletin du Cercle, Janvier-Mars 1931, page 14).

François PIETRI, député de la Corse, membre du Cercle parisien de la Ligue française de l'Enseignement (Bulletin du Cercle, Janvier-Mars 1931, page 14). (1).

André TARDIEU, député de Belfort, membre du Cercle parisien de la Ligue française de l'Enseignement (Bulletin du Cercle, Janvier-Mars 1931, page 14). (1).

Marcel PLAISANT, sénateur du Cher, conférence en tenue blanche collective du 12 novembre 1930 organisée par les LL. : 384 « La République » et « L'Internationale », par « Fraternité Reconciliation », groupe maçonnique pour la S. D. N. et le Rapprochement Franco-Allemand (B. : H. : 9 novembre 1930, page 15).

ROUX-FREISSINENG, député d'Oran, section d'Oran de la Ligue des D. H. (Cahiers des D. H., 30 décembre 1926, page 584).

SIXTE-QUENIN, député des Bouches-du-Rhône, membre de la Ligue de l'Enseignement (voir l'Action laïque de Janvier-Février 1932, page 79).

Jacques STERN, député des Basses-Alpes, membre titulaire à vie du Cercle parisien de la Ligue française de l'Enseignement (Bulletin du Cercle Janvier-Mars 1931, page 8).

Jean VASSAL, député de l'Oise, membre du groupe de la Libre Pensée de la Chambre.

Edouard PASCAUD, député de la Charente, président de la section de la Ligue des Droits de l'Homme à Chasseneuil et membre du groupe d'Education nationale.

Eugène RAUDE, député du Morbihan, membre du groupe de la Libre Pensée et du groupe d'Education nationale.

H. C.

(1) Que font-ils dans cette galère ?

France d'abord!

On ne change pas d'attelage au milieu du gué
par Albert MONNIOT

○○○○○○○○

« On aura tout vu », répétait volontiers Drumont.

On avait vu le Congrès radical d'Angers « démissionnant » ceux du Parti qui étaient entrés dans un ministère de concentration : on n'avait pas encore vu ce même parti s'efforçant de torpiller un Cabinet composé des siens, comme sanction de sa victoire électorale, et présidé par son propre chef.

Le fait s'est produit à l'une des dernières réunions du groupe radical-socialiste, où les extrémistes, les socialisants qui louchent vers le juif Blum, ont fait grief à Herriot de suivre à Lausanne la politique de Poincaré et de Tardieu.

Y avait-il donc là quelque stupéfiant avatar, sinon justifiant, au moins expliquant une révolte intestine ? Pour en juger, il suffit de se rappeler que M. Tardieu avait un jour déclaré, tourné vers les radicaux : « Ce sont vos enfants que je porte sur les bras. » N'est-il pas dans l'enchaînement logique des faits qu'un jour la maman reprenne ses enfants à la nourrice ?

A priori, ces chefs de partis adverses se passant le flambeau peuvent causer de l'étonnement : on comprend si l'on considère le terrain des opérations, celui de la politique étrangère.

Les problèmes qui dominent, pour longtemps encore, la politique générale, n'intéressent pas spécialement tel ou tel parti : c'est l'avenir immédiat de la nation qui est en cause.

Il n'est, pour méconnaître cette évidence, que le Parti socialiste unifié, sous l'influence du juif Blum.

(J'écarte à dessein les bolchevistes, me refusant à considérer les suppôts de Moscou comme un parti, de même que je me refuse à considérer le banditisme sous toutes ses formes comme une opinion. Les massacreurs et voleurs soviétiques se mettent chaque jour hors la loi : il faudra bien que les puissances civilisées les mettent au ban des nations.)

De l'avenir de la France, Blum n'a cure : ce qui l'intéresse, c'est le présent et l'avenir de l'Allemagne.

Il a immédiatement fait sien le programme des revanchards pangermanistes : abandon des réparations, reniement des dettes allemandes, réarmement de l'Allemagne, désarmement de la France.

Pourquoi pas, en garantie de l'exécution de ces mesures, l'occupation par l'Allemagne de quelques provinces françaises ?

Le leader juif, il est vrai, peut se réclamer d'une tradition du parti. Il y a longtemps déjà qu'en pleine Chambre, l'un des hommes politiques les plus pondérés, l'un des orateurs les plus modérés dans son langage, M. Ribot, décochait à Jaurès cette apotrophe cinglante : « Vous êtes l'avocat de l'Allemagne au Parlement français ! » C'est sans doute pourquoi Jaurès repose sous la coupole du Panthéon.

On voit tout de même de drôles de choses...

Mais Jaurès était un naïf, un esprit faux ; et puis, depuis lors, il y a eu la guerre.

Moins suggestif, le seul peut-être de son parti sachant exactement où il mène ses troupes, cet avocat de l'Allemagne est plus exigeant, plus intransigeant que sa clientèle : n'exigeait-il pas le coup d'éponge sur « l'ardoise » allemande, alors que le gouvernement du Reich acceptait le principe du versement d'une somme forfaitaire pour le règlement de sa dette !

C'est von Papen et Hitler qui finiront par estimer que Blum exagère. Qu'une telle politique de trahison puisse se poursuivre ostensiblement, c'est bien pour stupéfier ceux qui ont des yeux pour voir, des oreilles pour entendre.

C'est pourtant de cette politique qu'une fraction du groupe radical-socialiste subit l'attraction : la fraction qui a tenté ce torpillage du ministère Herriot dont je parle au début de cet article.

On n'a pas désigné nommément ces rebelles : je crois qu'on ne se tromperait guère en imputant cet accès de zèle germanique à l'élément maçonnique.

Le groupe radical-socialiste est depuis longtemps l'expression parlementaire de la Franc-Maçonnerie : dans le coup de Jarnac manqué, on peut, on doit voir une manifestation nouvelle de la solidarité des Internationales, la rouge, la juive et la maçonnique.

Ce m'est l'occasion de répéter — et c'est surtout vrai quand se posent devant le pays des problèmes vitaux — qu'il n'y a en réalité que deux grands partis, le parti français et le parti de l'étranger, autrement dit les nationaux et les internationaux. Entre bons Français ayant quelquentente des libertés nécessaires, on se concilierait toujours.

Aussi ne puis-je que regretter les divisions qui se font jour dans le camp national, comme en face.

Un grand journal, dont les campagnes d'intérêt public ont été fort remarquées et appréciées, a posé nettement cette question : « Pourquoi l'union nationale ne se ferait-elle pas autour de M. Herriot ? » Un confrère du même bord a aussitôt riposté vivement, considérant le propos comme un reniement, un « retournement de veste ».

Et voilà la guerre allumée entre frères d'armes, le public étant en droit de se demander si le plus urgent ne serait pas de faire l'union nationale entre ceux-là mêmes qui la préconisent.

J'entends bien qu'on pouvait faire appel à la trêve des partis sans jeter par-dessus bord M. Tardieu, en lui rivant aux pieds le boulet des mauvaises élections. L'ex-Premier a suffisamment averti le pays des dangers que lui ferait courir un glissement à gauche ; mais j'estime que ces élections, faites sous le signe de la crise économique et du chômage, ne pouvaient être que mauvaises.

Je comprends aussi qu'on n'éprouve aucune sympathie pour Herriot et sa politique générale.

En temps ordinaire, ses antécédents, le Cartel, ses acoquinements avec les bolchevicks, commanderaient mieux que la défiance : la fuite sans merci.

Mais nous ne sommes pas en temps ordinaire : nous sommes à Genève et à Lausanne.

D'autre part, il ne s'agit pas d'un pacte, d'un ralliement quelconque, mais d'une trêve imposée par les graves débats avec l'étranger.

Que nous en soyons satisfaits ou désolés, c'est M. Herriot qui porte nos couleurs là-bas, et de telle façon que nos internationalistes s'en alarment.

Il ne faut pas battre le chien devant le loup, et il semble que l'appui des nationaux devait être acquis sans discussion à M. Herriot tant qu'il sera sur la brèche et défendra les intérêts nationaux.

En cette posture, il ne doit avoir que le cher ami Blum pour lui tirer dans le dos.

Au surplus, à quoi rimerait une opposition systématique, intransigeante, à cette heure où les partis d'union nationale n'ont aucune chance de ressaisir le pouvoir, de redevenir les porte-drapeau de la nation ?

Provoquer une crise ministérielle pour qu'Herriot soit remplacé par un Chauvemps ou un Steeg, ou pour faire une expérience socialiste ? Joli cadeau à faire au pays !

On ne change pas d'attelage au milieu du gué.

15 juillet 1932

ALBERT MONNIOT

L'appel de Bambinous ⁽¹⁾

○○○○○○○○

Eh ! quoi ! Jeunes Français, vous vous laissez aller !
On vous vole, on vous tue ! Jamais vous ne bronchez !
...Car vous savez très bien ce qu'ainsi je veux dire...
Il s'agit de ces Juifs et de tous ces vampires
Qui, par le monde entier, jettent tous leurs désirs
De lucre et d'appétits en vous faisant souffrir !
...Ah ! les temps ont changé depuis la belle époque
Où nos pères unis, presque vêtus de loques,
Se battaient sans refus contre tous les dangers
Pour sauver leur bonheur, entre tous, convoité.
Pour sauver leurs enfants et leur petit bien être...
...Ah ! oui ! S'ils revenaient, que diraient nos ancêtres ?

Ils nous diraient, je crois : « Est-ce donc pour cela
Que nous avons lutté, de nos cœurs, de nos bras,
Même de notre sang, même de notre vie ?
Est-ce pour le succès de cette juiverie
Avide de l'argent que vous avez gagné,
Avide de ce bien par vous si mérité ?
Serait-ce aussi pour voir le succès de ces castes
Où, dans tous les états, en de projets néfastes,
Se prépare un complot... un complot contre vous...
Un complot de malheur : Vous mettre sous leur joug !
Est-ce pour tous ces gens qui traînent en sourdine
Le moyen le plus sûr de causer votre ruine ? »

Ne parleraient-ils pas de cette façon-là ?
Oh ! si ! J'en suis bien sûr... qui ne le croirait pas ?
Et les vieux ont raison, croyons donc leur langage.
... Eux qui se sont battus pour détruire l'esclavage,
...Eux qui se sont battus avec autant de cœur
Ayant l'espoir ardent de faire notre bonheur...
Oh ! je ne veux pas parler ni penser à la guerre
Car il est un devoir de haïr ce tonnerre
Mais il faut simplement, nous tous jeunes Français,
Nous unir fièrement et courir à l'essai !
Chasser tous ceux qui sont contre notre Patrie,
Et répéter partout malgré la parodie :
« Trop fort pour chacun d'eux, trop faible contre tous,
Aidons à nous sauver, le vaillant Bambinous ! »

ANDRÉ BONNARD

(1) *Bambinous* : l'auteur désigne ainsi le groupe de la *Libre Parole*
(voir notre numéro du 1^{er} février 1932) N.D.L.R.

LES IDÉES ET LES FAITS

par Henry COSTON

○○○○○

Le Groupe Fraternel de l'Enseignement (G.: F.: E.:)

Les membres du corps enseignant appartenant à la Franc-Maçonnerie (G.: O.:, G.: L.: et D.: H.:) ont constitué en 1895 une association, rigoureusement fermée aux profanes, qui a pris le titre de « Groupe fraternel de l'Enseignement ».

Ce groupe réunit aujourd'hui plusieurs milliers de Francs-Maçons qui, tous les ans, à l'époque des convents, envoient leurs délégués à l'assemblée générale annuelle.

Voici, d'après le Bulletin du groupe, la composition du Bureau-Directeur pour 1931-1932.

Président d'honneur. — BASCAN.

Président. — F. LEBOSSE, 6, rue Jacquard, Lyon.

Vice-présidents. — Amis de l'Enseignement : BRENIER (Isère); Enseignement supérieur : LANQUINE (Paris); Enseignement secondaire : G. ROQUES (Périgueux); Enseignement primaire : M. PIVERT (Paris); Enseignement technique : E. LABBE (Paris); Enseignement féminin : Alice JOUENNE.

Secrétaire général. — DYARD, 49, rue Legendre, Paris.

Secrétaires adjoints. — René PATY, 4, villa Emile, 32, rue de Neuilly, Clichy (Seine); ARNAUD, Bobigny (bureau de Poste).

Trésorier général. — LARCHER, 72, rue du Pontel, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Assesseurs. — Mme STEEN (Nord); LEMIERE (Caen); BOTTE (Dieppe); BICHON (Nantes); ROLLAND (Fontenay-le-Comte); FORT (Bordeaux); DELNOMDEDIEU (Agen); LAMOUREUX (Dax); G. MARTIN (Toulouse); AILLAUX (Marseille); RAILLON (Valence); GRASSIEN (Aix-les-Bains); TELLIER (Lyon); CROTTE (Charolles); Mme CHARVET (Besançon); FALLOT (Strasbourg); CARON (Calaïs); LETONTURIER (Compiègne); RIGAULT (Vendôme); MICHELERNE, PAILLOT (Yonne); GOUTTE-NOIRE (Saint-Etienne); PROVANDIER (Montluçon); FAUCHER (Haute-Vienne); LORTHOLARY (Corrèze); Mme CHRISTIN (Grenoble); DALONI, CALLOT, CUGNOT, ROYER (Algérie); RAVARD (Brazzaville); BARBUSSE (Mazagan, Maroc); PETESCH (Monastir, Tunisie); CHARVET (Indo-Chine).

Commission de documentation. — ARNAUD, BASCAN, BOUILLY, E. GLAY, LEBOSSE, LEROUX, CESINGER, M. PIVERT, MARCY, ROUSSEAU.

Commission du Parlement. — ANTONELLI, AUBAUD, AURAY, BACHELET, BERENGER, BRENIER, BRUNET, HAMELIN, G. PERREAU, J. SCHMIDT, J. UHRY, FROSSARD, RUCARD, RAMADIER.

La Ligue des Droits de l'Homme et les Familles des Fusillés

Une proposition de loi « tendant à accorder des pensions ou des secours aux veuves, orphelins et ascendants des militaires et marins fusillés pendant la guerre » a été déposée sur le bureau de la Chambre par le F. : Thomas, député de la Saône-et-Loire.

La Ligue des Droits de l'Homme qui est l'instigatrice de cette proposition de loi a, dans ses séances des 18 février et 3 mars, discuté la question.

Retenons les appréciations des deux principaux membres du Comité Central qui accordèrent leur suffrage à la proposition :

M. LANGEVIN ne veut envisager le problème que du point de vue simplement humain. Des familles qui, elles, sont innocentes, ont subi un préjudice moral irréparable, ce préjudice ne doit pas être aggravé par la privation de pension. Il faut considérer ces familles comme des victimes de la guerre, au même titre que les autres. « Il faut élargir la notion de pension », conclut M. Langevin.

« Cette notion, remarque le juif KAHN, a beaucoup évolué depuis la fin de la guerre. On a créé la retraite du combattant qui est la compensation du temps perdu et des dangers courus à la guerre. Les mobilisés non-combattants demandent cette retraite et finiront par l'obtenir. Seules, les familles des fusillés qui ont cependant subi un indiscutable préjudice, seront exclues de tout droit de réparation. »

Le Comité, à la majorité, a accepté la proposition de pension.

Ainsi — de l'avis de la Ligue — on voit attribuer une pension à la famille de traître avérés, condamnés par le conseil de guerre et fusillés. Ce serait un comble si le parlement acceptait et votait ce projet, mais on comprend fort bien que la Ligue des Droits de l'Homme, qui fut créée lors de l'affaire Dreyfus pour défendre ce Juif, continue à se faire le champion des espions, des déserteurs et des traîtres.

La Ligue des Droits de l'Homme aux Etats-Unis

La lecture de l'Annuaire de la L. D. H. nous apprend qu'une section de la Ligue fonctionne à New-York.

C'est le Vénérable de la Loge *L'Atlantide de New-York* » (G. : O. :) le F. : BILLY, vice-consul de France en disponibilité, qui en assume la présidence.

Autre preuve de la main-mise de la Francs-Maçonnerie sur cette organisation.

...Et en Haute-Savoie

Le T. : Ill. : F. : John MOSSAZ, grand chancelier de l'Association maçonnique Internationale, est président de la section de la L. D. H. de Seyssel.

La Franc-Maçonnerie dans la Sarthe

Le département de la Sarthe est, lui aussi, atteint par la gangrène maçonnique.

C'est en 1884 que fut créé la Loge « Les Amis du Progrès », succédant ainsi aux Loges « Le Trinosophes, Cenomanes » (1829), « Les Arts et le

Commerce » (1834) et « La Rose du Parfait Silence » (1863-70). Le temple est situé 9, rue Gastelier où les FF. : se réunissent régulièrement le premier dimanche du mois à 9 heures et le troisième jeudi à 20 h. 30.

La Loge « Les Amis du Progrès » étant l'unique at. : du département groupe de très nombreux FF. :.

Chaque tenue (ou réunion) réunie, dans le temple de la rue Gastelier, environ vingt-cinq FF. : dont voici les principaux :

TORCHET Joseph, vénérable de la Loge, *chevalier Kadosch*, instituteur en retraite à Roëzé.

D^r GABELLE, 119, rue Gambetta, Le Mans.

P. GELINEAU, 38, rue J.-Bordereau, Le Mans.

ROCHER P., 92, avenue Robillard, Le Mans.

NOUET F., 21, chemin de Saint-Pavace, Le Mans.

AGIN, instituteur, Arnage, Le Mans.

LEHOUX, directeur d'Ecole, Le Pré, Le Mans.

BOURGUET, représentant, Coulans, Le Mans.

BRISELANCE, 5, impasse Bertinière, Le Mans.

COLLET fils, instituteur, 41, rue du Colonel-Coutelle, Le Mans.

DESNOS Georges, maire, La Ferrière-Bernard.

GAIGNET J., Brains (Sarthe).

LEMAITRE G., instituteur, Pontlieuc, Le Mans.

LULE père, rue la Pépinière, Le Mans.

PULION R., directeur d'Ecole, La Suze.

ROGER Alphonse, directeur d'Ecole, Le Cognier.

Etc... etc...

L'influence de cette Loge est assez grande grâce aux groupements de gauche dont elle est l'organe fédérateur et directeur.

Israël au Pouvoir

Le ministère Herriot est, nous l'avons dit, un ministère judéo-maçonnique.

Sur 29 ministres, nous avons signalé 22 francs-maçons et maçonnisans, dont deux Juifs : Léon Meyer et Israël.

Dans notre dernier numéro, nous avons donné les noms des collaborateurs juifs de nos ministres. Notre liste était incomplète. Notre distingué confrère *L'Univers Israélite* a bien voulu nous aider à la compléter. Il publie à cet effet dans son numéro du 24 juin le tableau des Juifs campés dans nos ministères maçonniques :

M. Henry LEVY-OULMANN, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a été nommé directeur du cabinet du ministre de la Justice.

M. Pierre SELIGMAN, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé chef du cabinet du ministre du Travail.

M. Edmond WELHOFF, chef adjoint de la main-d'œuvre étrangère, a été nommé attaché au même cabinet.

M. Gérard STRAUSS, avocat, a été nommé chef de cabinet du ministre de la Marine marchande.

M. Armand SELIGMANN, docteur en droit, a été nommé chef adjoint du cabinet du ministre des Finances.

M. Pierre KRAEMER-RAIME a été nommé chargé de mission auprès du cabinet du ministre de l'Intérieur.

M. Marcel ABRAHAM, professeur agrégé au lycée Carnot, a été nommé chef du cabinet du ministre de l'Education nationale.

M. LEVY-ALPHANDERY, avocat à la Cour, a été nommé attaché au cabinet du ministre des Pensions.

M. Louis KAHN, ingénieur principal de la Marine, a été nommé chargé de mission auprès du ministre de l'Air.

Notre petit Cercle international

C'est le titre d'une association féminine *pacifiste* dont Mme Jeanne Pasteur est présidente d'honneur.

Les principaux orateurs et conférenciers de cette association sont les FF. : Justin Godart, Jammy-Schmidt, Peytavi de Faugères, la S. : Netter, « avocate », le juif F. : Th. Valensi, les maçonisants César Chabrun et de Moro-Giafféa.

Encore des infiltrations maçonniques !...

Les nouvelles Loges du Grand Orient

Loin de diminuer, l'influence de la franc-maçonnerie augmente à mesure que celle-ci étend ses ramifications.

En un an, le Grand Orient a ouvert douze nouvelles loges dont voici la liste :

PARIS. — L. : *L'Evolution sociale* (mise en sommeil le 7 mars 1904, réveillée le 20 juin 1931).

Vénérable : le F. : MILLE Arthur, 33^e, ancien député, 3, rue Jules-Lefebvre, Paris (9^e).

L. : *La Russie Libre* (loge russe, fondée le 7 octobre 1931).

Vénérable : le F. : MARGOULIES Manuel, 33^e, avocat à l'ancien barreau de Pétersbourg, docteur en médecine, ancien ministre du gouvernement révolutionnaire de Russie, 98, avenue Kléber, Paris.

AULNAY-SOUS-BOIS (S.-et-O.). — L. : *Raison et Laïcité* (fondée le 4 février 1931). Temple : 3, boulevard Charles-Floquet.

Vénérable : le F. : BRARD Maurice, 3^e, industriel, 3 bis, avenue Maillard, Aulnay.

EAUBONNE (S.-et-O.). — L. : *L'Etoile de la Vallée* (fondée le 8 juillet 1931). Temple : place Danton.

Vénérable : le F. : TERRIER Victor, 30^e, avocat à la Cour, rue du Moulin-Maillard, Taverny (S.-et-O.).

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (S.-et-O.). — L. : *Danton* (fondée le 21 décembre 1927, mise en sommeil jusqu'en 1931). Temple : 9, rue de Crosne, Villeneuve-Saint-Georges.

Vénérable : le F. : QUENOUILLE Pierre, 30^e, professeur honoraire à l'Université, 4, avenue de Melun, Villeneuve-Saint-Georges.

CHATEAU-THIERRY (Aisne). — L. : *Jean de la Sontaine*.

(Nous n'avons aucun renseignement sur cette loge).

LE HAVRE (Seine-Inf.). — L. : *Les deux Hémisphères* (fondée le 20 juin 1931). Temple : 2, rue Baudin.

Vénérable : le F. : NICOLAS Ulysse, 3^e, directeur commercial, 6, rue de Saint-Adresse, Le Havre.

Secr. : le F. : GONFREVILLE, libraire, 91, rue Victor-Hugo, Le Havre.

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE (Pas-de-Calais). — L. : *Morinié* (fondée le 15 décembre 1929 mais portée seulement en 1932 sur l'annuaire). Temple : rue de Moscou.

Vénérable : le F. : WIBAUX René, 32^e, médecin, directeur du Sanatorium-préventorium, Camiers (Pas-de-Calais).

TUNIS (Tunis). — L. : *L'Etoile de Carthage* (fondée le 13 décembre 1931). Temple : 12, rue Bab-el-Fellah.

Vénérable en 1931 : F. : BONNEAUD Léopold, 3^e, juge au Tribunal civil, Tunis.

Secrétaire en 1931 : F. : MERAT, directeur du collège Sadiki, Tunis.

Vénérable en 1932 : F. : GUENIER Henri-Eugène, 30^e, négociant, 40, rue Marceschau, Tunis.

SAFI (Maroc). — L. : *Lumière et Paix* (fondée le 8 mai 1931. Temple : Trab-Sinj.

Vénérable : F. : BAILLES François, 3^e, colon à Safi.

Secrétaire : F. : Henri MORGAT, Hôtel Moderne, Safi.

TAZA (Maroc). — L. : *Sincérité et Tolérance* (fondée le 8 juillet 1931). Temple : près Bab-R'hir, Taza-Haut.

Vénérable : F. : HUPEL François, 31^e, lieutenant-colonel au 14^e tirailleurs algériens, Taza.

Secrétaire : F. : J. GAUDIER, directeur d'École, Taza.

DOUALA (Cameroun). — L. : *La Lumière du Cameroun* (fondée le 13 décembre 1931). Temple : chez le F. : Paul JAUBERT, magistrat, Douala.

Vénérable : F. : SALOR Eugène, 3^e, magistrat, Douala.

Un aveu

Dans *Chalom*, journal juif, numéro de mai 1932, nous lisons sous la signature du juif KADMI-COHEN :

« J'avoue souhaiter que l'émancipation nationale juive se fasse par un acte de force, davantage de violence. Je ne crains pas de dire que seule une guerre pourrait nous faire ré-évaluer toutes les valeurs et que seule, à l'exclusion de tout moyen pacifique, elle serait en état de libérer notre Juifs Bolcheviks mirent la Russie et la Hongrie à feu et à sang. « celui qu'on verse et celui qu'on fait verser, et dans le feu qui purifie tout, qu'une nation naît. »

Ainsi, c'est pour la nation juive que douze cents Juifs sont morts sur le front français et c'est pour purifier leurs « haillons sordides » que les Juifs Bolcheviks ruinent la Russie et la Hongrie à feu et à sang.

Souvenons-nous du cynique aveu du Juif Kadmi-Cohen !

M. Albert Lebrun et la Judéo-Maçonnerie

Nous n'ignorons pas que, parmi les « b'en pensants », notre Président de la République jouit d'une presse excellente.

« C'est un excellent chrétien ! C'est un catholique pratiquant ! C'est un patriote ardent ! » clament nos bonnes âmes.

Et la *Croix du Nord* de renchérir :

« M. Albert Lebrun fait ses Pâques. Nous pouvons ajouter qu'il prenait part, le premier dimanche de mars 1932, à la communion pascale des Anciens de Polytechnique, dont il fait partie, à l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris. »

D'ailleurs, ajoute la *Croix du Nord*, « M. Lebrun, député, faisait partie de l'U. R. D. »

C'était aller un peu loin. Le président de l'U. R. D., M. Louis Marin, a mis les choses au point dans une lettre que publie la *Croix du Nord*. En voici les passages essentiels :

« L'auteur de la note (de la *Croix du Nord*) me paraît peu au courant de la politique parlementaire : jamais M. Lebrun n'a fait partie de l'U. R. D. Il a toujours tenu à faire partie de groupes de gauche ; je ne trahis pas sa pensée certaine en assurant qu'il n'aurait voulu, à aucun prix, faire partie d'un groupe où le mot « gauche » ne figurât pas au fronton.

« Je me suis toujours étonné publiquement qu'un homme politique, catholique pratiquant dans sa vie privée, participe, à la Chambre ou au conseil général, à toutes les mesures et votes anticléricaux ou, même,

« antireligieux. L'Argus et la Croix de l'Est vous en fourniraient d'abondantes preuves. »

Et M. Marin ne dit pas tout. Il a omis de signaler que M. Albert Lebrun, sénateur, était vice-président du *groupe d'Action et de Défense laïque* du Sénat, groupe qui d'après les indications du T.: Ill.: F.: Joseph BRENIER, président (30^e, chevalier Kadosch) — indications données en janvier 1929 — ne réunissait que des Francs-Maçons.

Ajoutons que, depuis bien longtemps, les Présidents de la République sont tous Francs-Maçons et que, dans le Répertoire Tourmentin figure un F.: *Albert Lebrun* (ref. B.: H.:, mai 1899).

N'oublions pas également que les FF.: radicaux ont voté pour lui *alors qu'ils ne l'auraient certainement pas fait pour un catholique digne de ce nom*. Enfin signalons que l'élection de M. Lebrun à la présidence de la République n'a soulevé aucune protestation dans la presse de gauche et que les journaux juifs accueillirent cette nouvelle avec une joie délirante.

Après cela... laissons notre Président jouer au catholique, si cela lui fait plaisir. Mais que les catholiques ne se laissent pas jouer.

Le sup.: Cons.: mixte International du « Droit Humain »

L'Obédience internationale mixte « Le Droit Humain » a élu, il y a quelques mois son *Sup.: Cons.:* (Suprême Conseil).

Dans son numéro 1 de l'année 1932, le Bulletin du *Droit Humain* publie en 2^e page la liste des membres.

La voici :

T.: Puiss.: Souv.: G.: Comm.: :

F.: Lucien LEVI (France).

1^{er} Lieut.: G.: Comm.: :

S.: Annie BESANT (Iles Britanniques) décédée récemment.

2^e Lieut.: G.: Comm.: :

F.: GOAZIOU (Etats-Unis).

Vice-Présidents :

F.: FARWERCK (Hollande).

F.: PETIT (France).

S.: MILLE (France).

F.: N... (Italie).

Gr.: Orat.: :

F.: HENRIOT (France).

Gr.: Orat.: adjoint :

F.: LETELLIER (France).

Gr.: Secrét.: :

S.: DESBORDES (France).

Gr.: Trés.: :

F.: DESBORDES (France).

Gr.: Chanc.: :

S.: ROUSTAN (France).

G.: Cap.: des G.: :

F.: BAZIRE (France).

F.: DELHAYE (France).

Membres :

S.: ROLLAND (France).

S.: RUSSAK-HOTCHENER (Etats-Unis).

S.: SWAIN (Etats-Unis).

S.: ROLLIER (Suisse).

S. : SELBY (Scandinavie).
F. : BANKS (Iles Britanniques).
F. : LETELLIER (France).
F. : PERSIGOUT (France).
S. : BESANT SCOTT (Iles Britanniques).
F. : VITIKA (Finlande).
F. : VAN DEL MEEVEN (Belgique).
S. : MARTIN (France).
Membres d'honneur :
F. : VAN GINKEL (Hollande).
F. : KRUISHEER (Indes Néerlandaises).
Membres honoraires :
F. : TRIDON.
F. : BLECH.
S. : MESNAGE.
F. : CABBILLARD.

La F. : M. : en Espagne

Dans notre numéro de février nous avons reproduit les passages essentiels du discours du T. : Ill. : F. : Lopez y Lopez, délégué du G. : O. : Espagnol au Convent du G. : O. : de France (septembre 1931).

Nos lecteurs se souviennent des paroles de cet Ill. : F. : :

« Le gouvernement actuel de l'Espagne compte parmi ses membres trois « ministres qui sont Francs-Maçons... »

A la même époque, au Convent de la G. : L. : , le T. : Ill. : Matéo Barroso, grand chancelier du Suprême Conseil d'Espagne déclara :

« Je vous apporte le salut cordial et fraternel du Suprême Conseil « d'Espagne. On a dit que la Maçonnerie espagnole était faible. Cependant, « vous avez pu constater que nous avons déjà la République. Nous avons, « je ne sais pas si vous connaissez ce détail, *six ministres maçons, une* « *vingtaine de hauts fonctionnaires maçons et plus de cent vingt députés* « *maçons* dans la Chambre constituante. Vous voyez par là que cette maçon- « nerie si faible a travaillé et qu'elle est arrivée à créer une conscience « démocratique et républicaine. »

Ces précisions sont bonnes à retenir.

Plus de mobilisation

sans consultation populaire préalable

Tel est le principe que le juif Abrami voudrait faire accepter par le Parlement et le gouvernement. Cette proposition de loi (qui fut soutenue par le pornographe-pacifiste Victor Marguerite dans *La Volonté* du 29 juin, si elle était votée, mettrait la France dans une situation désastreuse en cas de conflit.

Rien d'étonnant à ce qu'un juif fasse une proposition semblable. N'avons-nous pas eu la proposition du juif Léon Blum relative à suppression des périodes et les manœuvres militaires en 1932 ?

Tout est mis en action pour désarmer la France et la livrer, pieds et poings liés, aux revanchards allemands.

HENRY COSTON

ÇA ET LA

○○○○●○○○○

Monaco! Monaco!

Le Bulletin Officiel de la Grande Loge de France, dans son numéro de juin 1932, nous apprend que la principauté de Monaco n'avait jusqu'ici aucune Loge maçonnique.

La Grande Loge d'Angleterre vient d'accorder une patente de constitution à quelques Maçons anglais fixés à Monte-Carlo. La nouvelle Loge n'a pas encore de Temple et se réunit à l'hôtel.

Nous regrettons beaucoup que le Bulletin Officiel ne nous dise pas le nom de cette Loge ainsi que le nom de son Vénérable.

Nous avons toutes les chances à croire que c'est justement le T.: Ill.: F.: Pierre et Peter Polovtsoff, qui est l'instigateur de cette noble idée, qui gardera l'innocence maçonnique de cette pauvre principauté, laquelle ne gagnera pas grande chose de cette création.

Nous avons déjà parlé de ce fameux F.: Polovtsoff dans notre dernier numéro.

Nous y reviendrons encore.

VIC.:

Le nouveau groupe du « Centre Républicain » à la Chambre

On sait que sous l'impulsion de M. André Tardieu (membre à vie du Cercle parisien de la Ligue Française de l'Enseignement, filiale maçonnique) un groupe du « Centre Républicain » vient de se fonder à la Chambre. Nous verrons ce groupe à l'œuvre. Tout ce que nous en savons actuellement c'est que, de par les déclarations de ses fondateurs « ...ce groupe entend jouer un rôle de liaison... donc... d'inter-groupe »! Sans vouloir juger, ni préjuger de l'avenir, nous sommes portés à rapprocher du principe de la fondation de ce groupe, l'avis suivant, cueilli page 20 du *Bulletin hebdomadaire des Loges* de la Région parisienne, numéro 818, 29 mai 1932 :

Union Fraternelle de la 17^e arrondissement,
des arrondissements et cantons voisins

Dimanche 29 mai 1932, 10 h. 30 au Café Blanc, place Péreire (17^e)

De l'opportunité de la formation d'un Comité Républicain Intergroupe
Discussion, échanges de vues, résolutions

Le Président : V. PIGNOT, avocat
6, villa Monceau

Le Secrétaire : René NOURY
61, boulevard Péreire

Simple hasard, coïncidence, ou directives... Il serait intéressant de savoir qui suggéra l'idée de ce nouveau groupe à M. Tardieu!

JEAN-MICHEL LE FRANC

« Le Rotary » et l'Economie nationale

Nous avons traité récemment du « Rotary » et de ses accointances maçonniques et pseudo-maçonniques; nous indiquions en même temps le rôle excessivement important, que le « Rotary » pouvait jouer dans l'Economie Nationale ou Internationale, étant donné son organisation de cadres.

La Liberté, Paris, 15 juin 1932, nous apprend dans un article où, dit-on : « Les exportateurs français lancent au Gouvernement un appel de détresse! » que parmi les protestataires on relève M. Etienne FOUGERE, député de la Loire, président de l'Association Nationale d'Expansion Economique (cette association ayant comme président d'honneur M. André BAUDET, président

de la *Chambre de Commerce de Paris* et de l'*Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce de France*).

Ce que l'on oublie de nous dire, c'est que M. Etienne Fougère, membre du *Groupe maçonnique d'Education Nationale et d'Action Laïque* de la Chambre, est depuis plus de trois ans, le président du « *Rotary Club* » de France, 49^e section du « *Rotary Club* » International. Ce fait contient notre thèse et est établi par un cas des plus concrets l'importance des organisations « Rotaryenne ». Aujourd'hui, son intervention semble loyale autant qu'opportune, mais hier ? et demain ?

NESSUS

Au Cercle « Morès »

Le Cercle « Morès » est une vaillante petite section de la Ligue Anti-Judéomaçonnique dans le 19^e arrondissement. Elle est dirigée avec intelligence et dévouement par MM. P.-J. Ensch et Y. Marty.

Le Cercle « Morès » a donné le 15 juin dernier, dans une salle de café du quartier de la Villette, une très intéressante conférence de M. Pierre Henri : « L'Ecole et la Maçonnerie ».

Un public de jeunes gens d'opinions politiques différentes, mais tous ardents catholiques ne cessa d'approuver les belles paroles chrétiennes du jeune et distingué conférencier, paroles que nous n'avons plus l'habitude d'entendre, hélas ! dans nos patronages où les démocrates se sont établis.

« Logiques et méthodiques, dit M. Pierre Henri, les francs-maçons « s'attaquent à la famille, puis à l'enfant qu'ils veulent s'approprier en « prétextant que l'enfant appartient à la Société, c'est-à-dire à l'Etat. Comme « l'Etat c'est eux, comme ils sont aujourd'hui le gouvernement et qu'ils « gouvernent en maîtres, ils croient que l'enfant lui-même leur appartient. »

« Laïciser l'Ecole fut leur premier et plus urgent moyen pour arriver « à cette possession ; c'était en même temps chasser Dieu des salles de « classe et ceci fait, il leur était plus facile de se livrer à leur odieuse « déformation des jeunes intelligences. »

Et notre jeune ami de faire un vigoureux procès de l'Ecole laïque et de proclamer la nécessité du rétablissement de Dieu dans l'Etat, la Famille et l'Ecole.

Belle conférence ! Les hautes figures d'Albert de Mun, du colonel Keller furent pieusement évoquées.

M. P.-J. Ensch, après avoir chaleureusement remercié Pierre Henri de son exposé, demanda à tous ceux qui mettent Dieu et la France au dessus des vaines passions politiques, de s'unir pour combattre la Judéo-Maçonnerie que Mgr Jouin a si justement appelée la Contre Eglise et qui est notre mortelle ennemie. En termes énergiques, il flétrit les tendances modernistes et conclut en faveur d'une réaction catholique.

Ensuite on se sépara avec beaucoup d'espérance dans le cœur.

Le 19^e arrondissement n'est pas un fief communiste comme on veut bien le dire. Il existe dans ce secteur des jeunes gens et des jeunes filles courageux et pleins de foi qui combattent avec succès les forces ennemies de Dieu.

Bravo Cercle « Morès » ! Tous nos meilleurs vœux de réussite.

Un duel au porte-plume

De l'*Action française* (Pierre Tuc) :

On a lu le récit du pugilat qui mit aux prises deux députés de la Haute-Saône, le juif tunisien . : Valensi et M. Liautey. Celui-ci eut l'œil poché.

L'épilogue de l'affaire est cocasse, écrit le *Charivari*. Après de grandiloquentes déclarations d'honneur blessé, d'envoi de témoins, etc... le duel vient d'avoir lieu... au porte-plume, dans une chambre.

Les témoins ont signé un procès-verbal dans lequel, dit-on, « *l'honneur des deux belligérants est sauf* ». C'est égal, après tous ces coups de trompette aux quatre coins du Palais-Bourbon, on s'attendait à voir les deux adversaires « *échanger trois balles sans résultat.* »

Pas même ! Liautey baladera quelques jours encore un superbe horizon sur l'œil. Et Valensi tentera de f... Liautey par la portière de son compartiment, le prochain jour qu'ils prendront ensemble le train pour Vesoul.

— Avec un zèbre comme Valensi, dit Liautey, il faut s'attendre à tout. Libre à Liautey de jouer les Deschanel...

Il est vrai que Drumont et le père de Cassagnac étaient d'une génération et d'un autre esprit.

Autrefois, ces histoires-là commençaient par la plume et finissaient par des coups. Aujourd'hui, c'est l'inverse.

Autres temps, autres mœurs.

Le juif... Valensi était moins belliqueux pendant la guerre. Il nous souvient qu'en 1918, il reçut quelques affronts à Royan, où, pendant que nos enfants se faisaient tuer, il étalait ses grâces, entouré d'un éventaire de youp'nes...

« *Les Compagnons de l'Université nouvelle* »

Cette association « para-maçonnique », qui fut fondée par un groupe de Francs-Maçons il y a sept ans, a pour but (Statuts, art. 2) :

« Le groupement de toutes les volontés, de toutes les initiatives et de tous les efforts, dans une action tant centralisée que régionaliste, en vue de réaliser l'Université nouvelle et démocratique, fondée sur l'égalité de tous devant l'instruction, *sur l'Ecole unique...* »

« La propagande la plus active, au sein et en dehors de l'Université, en vue d'entraîner l'opinion et le parlement vers la *réforme totale de l'Enseignement...* »

CEST-A-DIRE VERS LE MONOPOLE .

La composition du comité directeur de l'Association pour l'année 1931-32 était la suivante :

BUREAU. — *Présidents d'Honneur* : MM. Albert GIRARD et Henri LAUGIER. — *Président* : M. Paul LANGEVIN. — *Vice-Présidents* : Mme Alice JOUENNE et M. Georges GRELOIS. — *Secrétaire Général* : M. Maurice WEBER. — *Secrétaire adjoint* : M. GASTON. — *Trésorier* : M. R. SALMET. — *Trésorier adjoint* : M. HAUSER.

MEMBRES RESIDANT EN PROVINCE. — M. ADLER, prof. au Lycée de Chaumont. — M. L. BATAILLON, prof. au Lycée de Montpellier. — M. E. ROUVIER, prof. à la Faculté des Lettres de Montpellier. — M. Ch. BRUNOLD, prov., du Lycée de Vendôme. — M. J.-M. CARRE, prof. à la Faculté des Lettres de Lyon. — M. Jean COULOMB, météor. adjoint Obs. du P. de D. Clermont-Ferrand. — Mme Jean COULOMB, prof. au Lycée de J. F. de Clermont-Ferrand. — M. P. DOTTIN, prof. à la Faculté des Lettres de Toulouse. — M. E. GIRAUD, prof. à la Faculté de Droit de Rennes. — M. LE CORVEC, Dr E. P. S., Thaon-les-Vosges. — M. RICHEZ, Dr E. P. S., Douai. — M. ROGERIE, prof. E. P. Niort. — M. M. SOURIAU, prof. à la Faculté des Lettres de Nancy. — M. TALBOT, princ., Collège Calais.

MEMBRES RESIDANT A PARIS. — M. A. BERTHOD, député. — M. BELLINOT, professeur à l'Ecole Colbert. — Mme BRESSON, bibliothécaire au Conserv. des A. et M. — M. L. CAZAMIAN, prof. à la Faculté des Lettres de Paris. — Mlle COLLETTE, prof. agr. au Lyc. Fénelon. — M. L. FRANCHET, prof. au Collège Chaptal. — M. GASTON, prof. agr. d'espagnol. — M. A. GIRARD, prof. agr. d'histoire. — M. G. GRELOIS, Dir. d'Ecole publique. — M. HAUSER et Mme HAUSER. — Mme A. JOUENNE, directrice d'école de

plein air. — M. KERGOMARD, prof. agr. d'histoire. — M. LACOMBE, prof. au Lycée Louis-le-Grand. — Mme Georges LAMARQUE, prof. à l'Institution nationale des Sourds-Muets. — M. P. LANGEVIN, prof. au Collège de France. — M. le Dr H. LAUGIER, prof. au Conserv. des A. et M. — M. LEBRUN, sous-directeur du Musée Pédagogique. — M. MARCY, prof. E. P. S., Surresnes. — M. R. MAUBLANC, agr. de philosophie. — M. A. OBRE, prof. agr. de Sciences naturelles. — M. R. PATY, instituteur. — M. PIOBETTA, censeur du Lycée Henri IV. — M. Marceau PIVERT, prof. E. P. — S. M. SALMET, ingénieur A. M. — Mme TEMPLIER, directrice d'Ecole. — M. THEULIERE, maître technique de la V. de P. — M. M. WEBER, prof. agr. de math. au Lycée Hoche et à l'Ecole de Sèvres.

MEMBRES HONORAIRES. — P. JAY, instituteur. — Ch. LAVIE, Dir. honoraire d'Ecole publique. — M. J. ANCEL, prof. agr. d'histoire. — M. A. GANEM, agr. d'histoire. — Ch. MARIE, chef de Travaux à la Faculté des Sciences de Paris. — F. PAPILLON, Dir. d'Ecole publique. — G. SEURE, agr. des Lettres.

L'activité des « compagnons » est débordante.

Elle se manifeste dans les congrès du corps enseignants et dans la presse.

L'organe de l'Association, *L'Université Nouvelle* (qui est envoyé à toutes les LL. : françaises) est une revue de 56 pages atteignant un tirage important.

Au cours de l'année 1931, les « compagnons de l'Université Nouvelle » recueillirent les adhésions suivantes (par ordre chronologique d'inscriptions) :

- MM. LOGEROT, professeur Ecole Normale de Mirecourt.
ROUX, à Paris.
COMYN, professeur Ecole d'Agriculture de Wagnonville (Nord).
FEYGENBERG, chirurgien-dentiste, Paris.
P. CHAINTREAU, ingénieur E. P. C. I., Paris.
A. BILLOD, professeur Lycée IV.
LACOUR, inspecteur Enseignement primaire, Metz.
H. THIVET, directeur Ecole de la Paix.
Mme SYLVANDE, professeur d'histoire, La Martinique.
MM. I. MEYERSON, directeur Ecole des Hautes Etudes.
Dr WALLON, directeur Ecole des Hautes Etudes.
OLIVIER, boulanger à Mirecourt.
THOMAS, boulanger à Mirecourt.
VENDRYES, professeur à la Sorbonne.
Mmes CUTTOLI, à Paris.
MARCHAL, receveuse des Postes, Plombières-lès-Dijon.
POISAT, directrice E. P. S., Thonon.
MAYNARD, inspectrice Ecoles maternelles, Marseille.
MM. LOISEAU, directeur Ecole Normale, Moulins.
DAGE, Président Association des Anciens Elèves Ecole Arago.
GUY, instituteur, secrétaire du Centre d'amitiés internationales.
RAPHAEL, président de la Fédération du Calvados de la Ligue de l'Enseignement.
REY, professeur sciences naturelles, lycée Henri IV.
G. GONTHIEZ, professeur math. spéc., lycée de Lille.
PRIVEY, directeur d'Ecole à Viroflay (S.-et-O.).
Mlle S. PINAULT, professeur Ecole pratique, Le Havre.
MM. NEGRE, professeur Ecole pratique, Le Havre.
DERAMOND, directeur E. P. S., Belley (Ain).
KLEIN, instituteur, secrétaire du secrétariat professionnel international, Strasbourg.
Roger FRANCO, ingénieur.
DUMONTIER, du Syndicat des Travailleurs municipaux.
LION, secrétaire général des Fédérations d'Associations d'Enseignement populaire.

- PASTOURIAUX, inspecteur général de l'Enseignement technique.
- Mme HESS, Clamart.
- MM. DOUCHEZ, professeur de math. spéc., lycée de Toulouse.
DELTHEIL, doyen de la Faculté des Sciences de Toulouse.
RAMADIER, député.
- Mlles ANGLES, inspectrice générale des Ecoles maternelles.
GUYENET, professeur E. P. S., Gérardmer.
- MM. RICHARD, professeur E. P. S., Thaon-les-Vosges.
ROUSSEAUX, directeur Ecole A. et M., Châlons.
PRENANT, professeur à la Sorbonne.
Dr Robert VERDEAUX, Lyon.
Dr VORONOFF, Paris.
PARFOU, Paris.
LESSIAU, professeur math., lycée Dijon.
SIMONET, professeur physique, lycée Dijon.
GOURREAU, professeur math., lycée Dijon.
Jean PERRIN, professeur à la Sorbonne.
BREITBART, Alger.
RICCI, brigadier des douanes, Viroflay.
AILLET, professeur philosophie, lycée de Versailles.
RAFFIN, professeur sciences naturelles, lycée de Dijon.
GUIMBAL, professeur physique, lycée de Tours.
RICHER, professeur sciences naturelles, lycée de Tours.
GOLDSCHIEDER, industriel, à Thiais.
Maurice PICARD, avocat à la Cour, Paris.
- Mlles VERGEZ-TRICOM, institutrice, Paris.
JOYET-LAVERGNE, institutrice, Paris.

Depuis, de nombreuses adhésions ont été enregistrées et l'association a réussi à faire accepter dans le ministère Herriot le « compagnon » Berthod qui, quoique ministre des Pensions, exerce une influence certaine sur l'*Education nationale* grâce à la complicité du maçonnisant A. de Monzie.

La déclaration ministérielle ayant fait connaître les intentions du ministère maçonnique Herriot vis-à-vis de l'Ecole Unique, la première partie du programme des « compagnons » se trouve — théoriquement — exécutée. Il reste à « *entraîner le Parlement vers la réforme totale de l'Enseignement* » ou, si vous préférez, à « *établir le monopole d'un enseignement minimum au profit de l'Etat* » selon le vœux du dernier conseil de la Grande Loge.

Si l'aveuglement des catholiques persiste, l'exécution de cette seconde réforme n'est qu'une question de temps.

MARYA DEL ROSARIO

Aux États-Unis

Nous lisons dans les *Annales maçonniques universelles* :

« Le nouvel ambassadeur des États-Unis à Londres, M. W. A. Mellon, est une des plus éminentes personnalités de la F. : M. : nord-américaine. »

« 80.000 maçons ont assisté à l'inauguration du Mémorial George Washington, élevé par les Loges des États-Unis, à Alexandria (Etat de Virginie). Chaque Grande Loge était représentée par ses grands officiers. Le grand maître de Virginie présidait. Le coût du monument dépassera 5 millions de dollars. »

Le Gérant : René PLISSON

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

100 EAST SOUTH EAST STREET, CHICAGO, ILL. 60607

TEL. 733-7321

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

500 EAST LEXINGTON AVENUE, NEW YORK, N.Y. 10017

TEL. 212-850-6000

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

500 EAST LEXINGTON AVENUE, NEW YORK, N.Y. 10017

TEL. 212-850-6000

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

500 EAST LEXINGTON AVENUE, NEW YORK, N.Y. 10017

TEL. 212-850-6000

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

500 EAST LEXINGTON AVENUE, NEW YORK, N.Y. 10017

TEL. 212-850-6000

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

500 EAST LEXINGTON AVENUE, NEW YORK, N.Y. 10017

TEL. 212-850-6000

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

500 EAST LEXINGTON AVENUE, NEW YORK, N.Y. 10017

TEL. 212-850-6000

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

500 EAST LEXINGTON AVENUE, NEW YORK, N.Y. 10017

LA LIBRE PAROLE

Organe Nationaliste Indépendant

DIRECTION : 53, Rue Bobillot, Paris (XIII^e)

TÉLÉPHONE : Gobelins 94-42

LA LIBRE PAROLE est le seul organe nationaliste indépendant, s'occupant de la question Judéo-maçonnique, qui coûte si bon marché.

LA LIBRE PAROLE défend les traditions religieuses, politiques, et sociales de la Nation Française contre les attaques de l'anticléricalisme du collectivisme et de l'anarchie.

LA LIBRE PAROLE lutte contre la

Juiverie, la Franc-Maçonnerie et le Marxisme ennemis-nés de la Civilisation Aryo-chrétienne.

LA LIBRE PAROLE organe d'Union et de Défense Nationale fait appel à tous les bons Français.

RÉPUBLICAINS

ROYALISTES

et BONAPARTISTES

pour l'aider à réaliser son programme.

LA FRANCE AUX FRANÇAIS !

Edouard DRUMONT

DIRECTEURS :

René PLISSON et Henry COSTON

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : Marya del ROSARIO

**PRINCIPAUX COLLABORATEURS : Albert MONNIOT, Jacques PLONCARD
A. J. de la CAMBRE MIALET, SWITKOW, FARA, NESSUS, J. TERRADE**

COMITÉ DE " LA LIBRE PAROLE "

Membres Souscripteurs :	25 francs	(par an)
» donateurs	50 francs	»
» bienfaiteurs :	100 francs	»
» fondateurs :	500 francs	»

Abonnements simples : 15 francs (Etranger : 25 francs)

Imprimerie Spéciale de *La Libre Parole*
53, Rue Bobillot, Paris XIII^e

Le Gérant : RENÉ PLISSON